



BUDGET ÉCONOMIQUE

Prévisions économiques 2018

Février 2018

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

e-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2018/7433/8

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international.....	6
1.1. Évolution de l'économie mondiale	6
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	8
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	9
1.4. Incertitudes	10
2. Le PIB et les principales composantes de la demande.....	11
2.1. Croissance économique	11
2.2. Consommation des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	15
3. Évolution des prix et salaires	17
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales en 2018	21
3.3.3. Évolution de la part salariale	23
4. Marché du travail	24
Annexe.....	28

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial dans le secteur marchand	20
Tableau 2	Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	22

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle du PIB mondial	6
Graphique 2	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 4	Évolution des taux d'intérêt à long terme	9
Graphique 5	Évolution du PIB belge en volume.....	11
Graphique 6	Consommation privée en volume.....	11
Graphique 7	Consommation des particuliers, revenu disponible et taux d'épargne	12
Graphique 8	Investissements des entreprises en volume (corrigés des achats exceptionnels).....	13
Graphique 9	Taux d'investissement et rentabilité des entreprises	13
Graphique 10	Investissements résidentiels en volume.....	14
Graphique 11	Exportations de biens et services	16
Graphique 12	Évolution trimestrielle de l'inflation	17
Graphique 13	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	18
Graphique 14	Évolution de l'indice santé lissé et de l'indice pivot.....	19
Graphique 15	Évolution de la part salariale	23
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand ..	24
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	25
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	27

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2016 (« Comptes détaillés et tableaux »), mais aussi des agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2017 et de l'estimation « flash » du PIB du quatrième trimestre 2017.

Les hypothèses concernant l'environnement international se basent sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics). L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen du modèle MODTRIM développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 8 février 2018.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

BUDGET ÉCONOMIQUE

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,9	1,7	1,2	1,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,5	0,5	1,0	0,9
Formation brute de capital fixe	2,7	3,6	1,3	3,8
Dépenses nationales totales	1,4	2,1	1,4	1,8
Exportations de biens et services	3,3	7,5	4,5	4,2
Importations de biens et services	3,3	8,4	4,1	4,3
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,0	-0,6	0,3	-0,0
Produit intérieur brut	1,4	1,5	1,7	1,8
Indice national des prix à la consommation	0,6	2,0	2,1	1,7
Indice santé	1,0	2,1	1,8	1,6
Revenu disponible réel des particuliers	0,3	0,9	1,1	2,1
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	11,9	11,2	11,1	11,3
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	40,5	57,7	65,9	57,2
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,5	7,9	7,2	6,7
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0,1	0,1	-0,7	-0,9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	111,0	110,6	113,0	125,6
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	-0,0	-0,3	-0,3	-0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	0,8	0,4	0,7	1,0

Résumé

La croissance économique mondiale s'accélère depuis le deuxième semestre 2016. Cette évolution favorable s'observe dans pratiquement toutes les régions du monde. La zone euro a connu une nette embellie en 2017, son PIB progressant de 2,5 %. Son économie a profité du dynamisme du commerce mondial et a également été progressivement soutenue par le raffermissement de la demande intérieure, ce qui a renforcé la reprise conjoncturelle. Plusieurs indicateurs de confiance sont actuellement à leur niveau le plus élevé atteint au cours des dernières années et laissent présager une dynamique marquée au cours du premier semestre 2018. La croissance du PIB de la zone euro dans son ensemble s'élèverait à 2,2 % en 2018 ; au sein de la zone, on observerait, pour la deuxième année consécutive, une croissance positive du PIB de tous les États qui la composent. La croissance des États-Unis, pour sa part, grimperait à 2,7 % en 2018, du fait, notamment, de nouvelles réductions d'impôts.

Différents risques pourraient toutefois perturber ce scénario. Il s'agit notamment de la problématique de l'endettement en Chine, des tensions géopolitiques, d'une nouvelle hausse du prix du pétrole et de l'incertitude quant au Brexit. De plus, une hausse imprévue de l'inflation pourrait entraîner une diminution accélérée des incitants monétaires dans le chef des banques centrales et augmenter le risque d'une forte hausse des taux d'intérêt à long terme.

La croissance de l'économie belge a été solide au cours du premier semestre 2017 avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,6 %. Après un troisième trimestre décevant (0,2 %), la croissance du PIB s'est redressée durant le quatrième trimestre (0,5 %). Soutenue par la confiance des entrepreneurs et des consommateurs qui s'est encore accrue au début de l'année, l'économie belge devrait à nouveau enregistrer une bonne prestation en 2018, avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,5 % au cours du premier semestre et de 0,4 % au cours du second semestre. C'est surtout la consommation des particuliers qui se renforcerait cette année, avec pour corollaire une légère accélération de la croissance du PIB qui passerait de 1,7 % en 2017 à 1,8 % en 2018.

Cette année, les débouchés extérieurs de la Belgique devraient s'accroître un peu moins rapidement qu'en 2017, si bien que la croissance en volume des exportations belges ralentirait aussi légèrement (4,2 %). En revanche, la croissance des importations devrait s'accélérer sous l'effet de la progression plus marquée de la demande intérieure. Dès lors, les exportations nettes n'apporteraient plus une contribution positive à la croissance économique. Le déficit de la balance des opérations courantes devrait augmenter légèrement (pour atteindre 0,9 % du PIB), car la hausse des prix pétroliers n'est que partiellement compensée par l'appréciation de l'euro.

L'an dernier, la consommation des particuliers a progressé à un rythme semblable (1,2 %) à celui du revenu disponible réel (1,1 %). Pour 2018, on s'attend à un accroissement plus marqué du pouvoir d'achat de l'ordre de 2,1 %, grâce, notamment, aux nombreuses créations d'emplois, aux baisses supplémentaires de l'impôt des personnes physiques, à une augmentation un peu plus sensible des salaires bruts et à des revenus de la propriété en progression. Avec une croissance en volume de 1,8 %, les dépenses de consommation des particuliers devraient s'adapter avec un peu de retard à l'accroissement

du revenu cette année, ce qui entraîne une légère hausse du taux d'épargne des particuliers. Les investissements en logements ont quelque peu reculé en 2017, mais devraient rebondir modestement cette année (+1 %) grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat et aux taux d'intérêt toujours bas.

En 2017, la croissance en volume des investissements des entreprises s'est limitée à 1,4 %. Ce chiffre a toutefois été influencé à la baisse par plusieurs achats importants de biens d'investissement intervenus en 2016, lesquels n'ont eu aucun impact sur la croissance économique vu qu'il s'agissait d'importations. Abstraction faite de ces achats, les investissements réalisés en 2017 ont été nettement plus dynamiques. En effet, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est, depuis plusieurs années déjà, supérieur à sa moyenne historique, ce qui accroît les besoins en investissements d'expansion. Combiné à une rentabilité élevée et à la souplesse des conditions de crédit, ce facteur contribue, également en 2018, à établir un climat d'investissement favorable, qui se traduit par une croissance en volume des investissements des entreprises (4,3 %) largement supérieure à celle du PIB.

Compte tenu des mesures dont les modalités sont suffisamment claires, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,9 % cette année. La forte croissance des investissements publics en 2017 et 2018 (respectivement 4 % et 6,9 % en termes réels) s'explique en grande partie par l'augmentation des investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales, mais (en 2018) également par les investissements des régions.

L'emploi intérieur a augmenté de 1,4 % l'an dernier, soit légèrement plus qu'en 2016. La nette progression de l'emploi intérieur intervenue au cours des deux dernières années s'explique non seulement par l'amélioration de la conjoncture, mais également par les mesures visant à réduire le coût du travail. Ces mesures ont rendu la croissance de l'activité du secteur marchand particulièrement intensive en main-d'œuvre au cours des deux dernières années (surtout en 2016). En effet, la croissance de l'emploi a été presque aussi vigoureuse que celle de la valeur ajoutée. Pour 2018, on s'attend à une progression de l'emploi de 1,2 % (soit 57 000 unités), laquelle est moins importante qu'en 2017 et intervient dans un contexte de hausse du coût salarial. Le nombre de salariés dans le secteur marchand augmenterait de 47 000 unités cette année. Le nombre de travailleurs indépendants continuerait aussi de progresser (de 10 000 unités). L'emploi public, de son côté, devrait se stabiliser.

Compte tenu de la poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 35 000 unités en 2018, en net recul pour la quatrième année consécutive. Par conséquent, le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) tomberait à 6,7 %.

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'est établie à 2,1 % en 2017. L'inflation sous-jacente s'est ralentie suite à la disparition progressive de l'effet haussier d'un certain nombre de mesures et suite à la diminution du coût salarial par unité produite au cours des dernières années. L'envolée des prix pétroliers a toutefois porté l'inflation totale à un niveau légèrement plus élevé qu'en 2016.

Le ralentissement de l'inflation à 1,7 % en 2018 s'explique presque exclusivement par la baisse du prix de l'électricité, qui avait sensiblement augmenté ces dernières années. La dynamique plus soutenue des

coûts salariaux aurait pour effet une hausse progressive de l'inflation sous-jacente, même si l'appréciation de l'euro atténue quelque peu cette évolution.

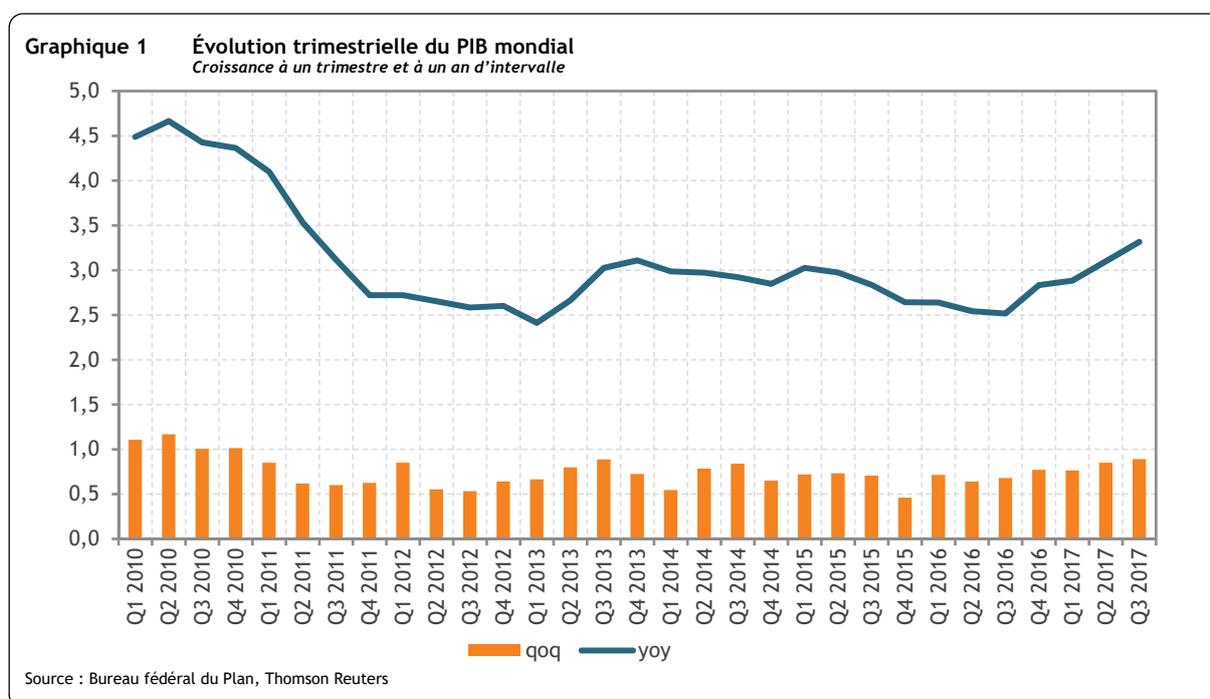
Par rapport à nos précédentes prévisions, le chiffre d'inflation pour 2018 est revu à la hausse principalement suite à la remontée récente des prix pétroliers et à la diminution plus faible que prévu du prix de l'électricité en janvier.

La croissance de l'indice santé serait inférieure à l'inflation tant en 2017 (1,8 %) qu'en 2018 (1,6 %). En effet, l'indice santé ne tient pas compte de l'évolution du prix de l'essence et du diesel et est donc moins influencé par la hausse des prix pétroliers observée au cours de ces deux années. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (105,10) serait dépassé en septembre 2018.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

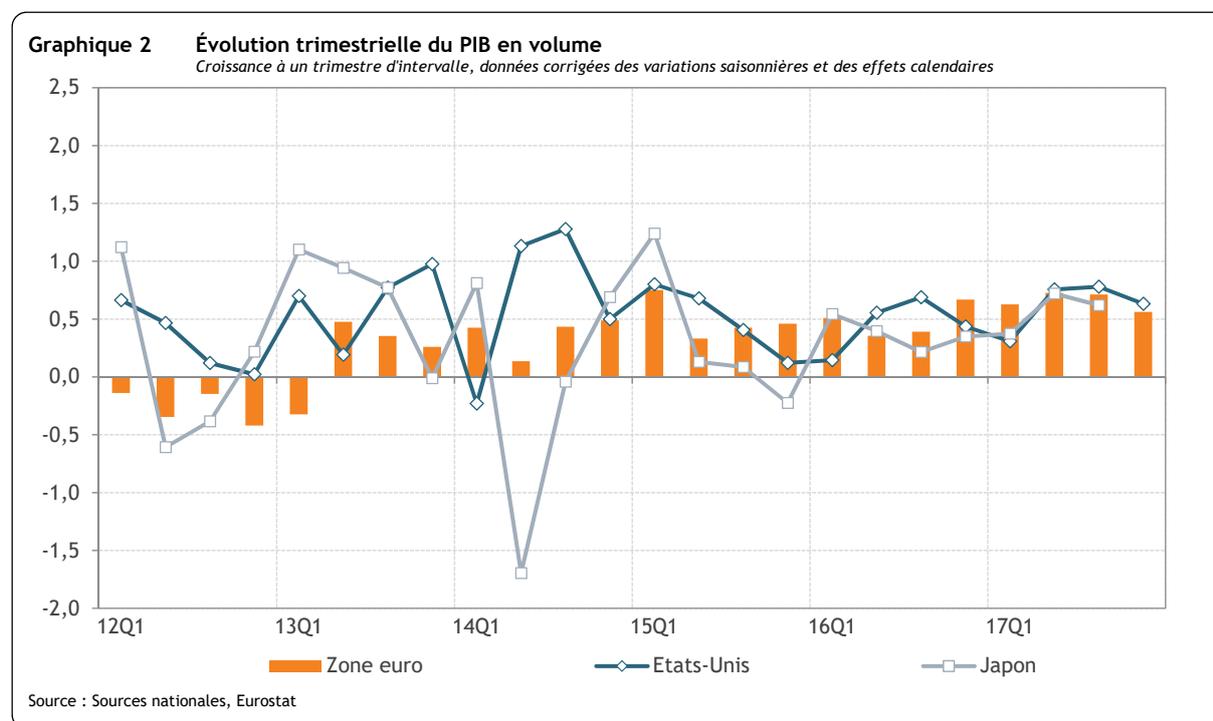
La croissance de l'économie mondiale s'est accélérée de 3,2 % en 2016 à 3,6 % en 2017. Cette évolution favorable a été observée dans pratiquement toutes les régions du monde, mais a été plus particulièrement marquée dans les pays producteurs de matières premières comme la Russie, le Brésil et l'Argentine (qui ont profité de la hausse de prix des matières premières) ainsi qu'en Europe de l'Est. Le Royaume-Uni constitue une exception notable puisque sa croissance a ralenti suite à la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et aux incertitudes par rapport à la sortie de l'UE. Au niveau international, plusieurs indicateurs de confiance laissent supposer que la croissance restera soutenue au cours des prochains mois, si bien que la croissance mondiale pourrait grimper à 3,9 % en 2018. L'accélération de la croissance par rapport à 2017 s'explique surtout par les performances des États-Unis et des économies émergentes, à l'exception de la Chine.



La croissance trimestrielle de l'économie américaine s'est accélérée à 0,8 % aux deuxième et troisième trimestres de 2017 et s'est maintenue à 0,6 % au quatrième trimestre. La croissance à un an d'intervalle est passée de 1,2 % au deuxième trimestre de 2016 à 2,5 % au quatrième trimestre de 2017. Cette accélération est principalement attribuable aux investissements des entreprises. Quant aux exportations, elles ont profité de la dépréciation du dollar et du renforcement de la demande extérieure. La situation favorable sur le marché du travail, les gains en capital engrangés (suite à la hausse des cours des actions et des prix de l'immobilier) et la confiance élevée des producteurs et des consommateurs laissent supposer

¹ Les prévisions de PIB pour 2018 présentées dans ce chapitre se basent, hormis pour la Belgique, sur les prévisions consensus (Consensus Economics, janvier 2018).

que la croissance restera dynamique aux États-Unis. En outre, les réductions d'impôts récemment approuvées pourraient également donner une impulsion à l'activité économique. La croissance annuelle du PIB devrait s'établir à 2,7 % en 2018, contre 2,3 % l'an dernier.



Du côté de la zone euro, la croissance a été soutenue du quatrième trimestre 2016 au quatrième trimestre 2017 (0,6 % en moyenne par trimestre). Ainsi, la croissance à un an d'intervalle est passée de 1,7 % à 2,7 % durant cette période. Tous les pays de la zone euro ont enregistré une croissance positive, avec en tête les Pays-Bas, l'Autriche et l'Espagne. Les facteurs qui expliquent cette performance sont la dissipation des incertitudes politiques sur l'avenir de la zone euro, l'accélération de la croissance mondiale, la souplesse de la politique monétaire et la forte croissance de l'emploi. Les indicateurs de confiance dans la zone euro sont actuellement à leur niveau le plus élevé atteint au cours des dernières années et laissent présager une dynamique soutenue au premier semestre 2018, laquelle serait surtout alimentée par la demande intérieure. En effet, la situation favorable sur le marché du travail soutient le pouvoir d'achat et la consommation des particuliers, tandis que le taux élevé d'utilisation des capacités de production industrielle suggère de nouveaux besoins en investissements d'expansion. Si la croissance trimestrielle du PIB se maintient entre 0,5 % et 0,6 %, la croissance annuelle du PIB devrait s'établir à 2,2 % en 2018, contre 2,5 % en 2017.

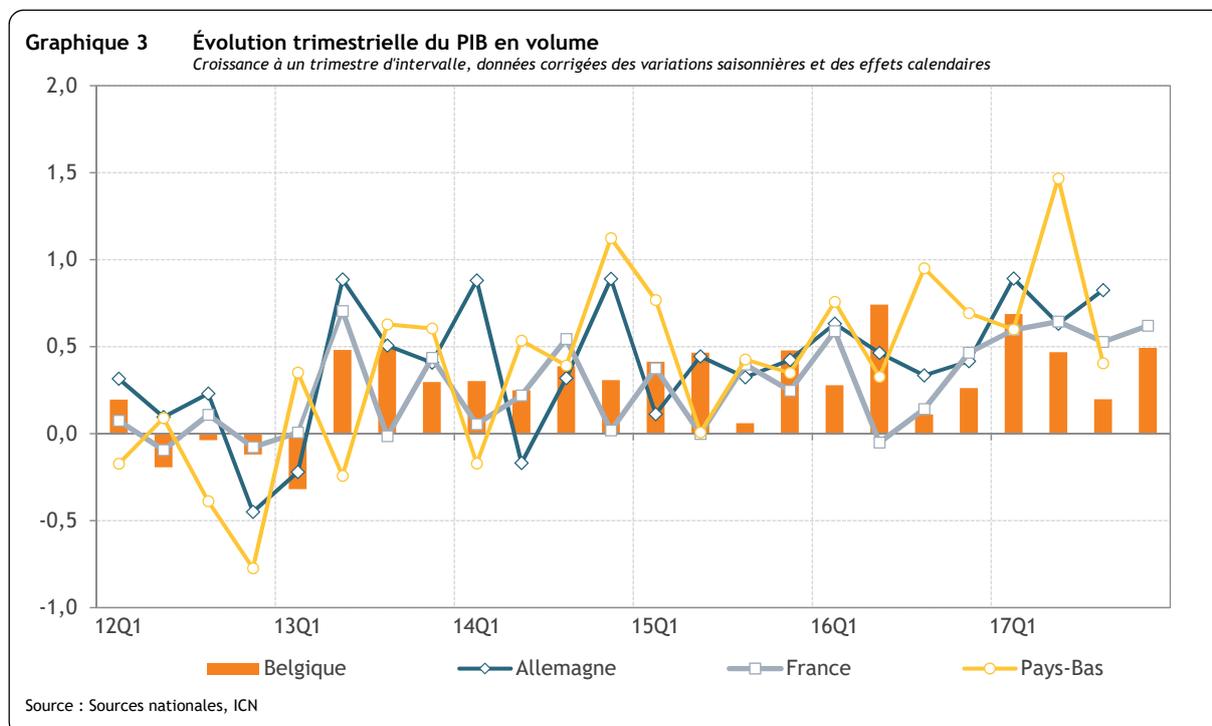
L'économie japonaise a enregistré, pour la première fois en dix ans, sept trimestres consécutifs de croissance positive, la croissance à un an d'intervalle passant dès lors de 0,5 % au premier trimestre de 2016 à 1,9 % au troisième trimestre de 2017. Le programme de relance mené à grande échelle par la banque centrale et les autorités publiques semble ainsi porter ses fruits. La croissance a été portée par les investissements (à la fois des entreprises et des particuliers) et la consommation des particuliers. En 2017, les exportations, soutenues par la forte demande extérieure et la dépréciation du yen japonais, ont également largement tiré la croissance. Les indicateurs avancés montrent une poursuite de la croissance en 2018, laquelle serait soutenue par la forte demande mondiale et la politique monétaire toujours très

souple. Sur base annuelle, la croissance du PIB japonais fléchirait légèrement de 1,8 % en 2017 à 1,4 % en 2018.

En Chine, la croissance économique s’est accélérée au premier semestre 2017, sous l’effet d’une hausse des investissements publics dans les infrastructures et d’un marché du logement particulièrement dynamique. Cette évolution s’est à nouveau accompagnée d’une forte croissance des crédits. Étant donné que les autorités publiques ont resserré leur politique monétaire et souhaitent freiner la croissance des crédits hypothécaires, la croissance du PIB a quelque peu ralenti au second semestre. La croissance annuelle du PIB chinois s’est établie à 6,9 %. Le ralentissement du marché immobilier, le contrôle plus strict des dépenses publiques locales et un nouveau coup de frein à la croissance des crédits feraient fléchir la croissance à 6,4 % en 2018.

1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

En Allemagne, la croissance économique s’est accélérée en 2017 (croissance trimestrielle moyenne de 0,8 %, contre 0,5 % en 2016), principalement sous l’impulsion des investissements des entreprises et des exportations. Par contre, la croissance de la consommation publique s’est sensiblement ralentie, après deux années très dynamiques (conséquence de la crise de l’asile) en 2015 et 2016. L’indicateur de confiance IFO est à un niveau particulièrement élevé et laisse supposer que la croissance restera soutenue à court terme. Elle devrait être portée à la fois par la consommation des particuliers (soutenue par la hausse de l’emploi et l’accélération de la croissance des salaires), les investissements des entreprises (vu le taux élevé d’utilisation des capacités de production) et les exportations. La croissance annuelle du PIB allemand s’accélérait légèrement, passant de 2,2 % en 2017 à 2,3 % en 2018.



L’économie française aussi s’est montrée beaucoup plus dynamique en 2017 qu’en 2016 (sa croissance trimestrielle moyenne a ainsi doublé pour atteindre 0,6 %). L’activité économique a été principalement

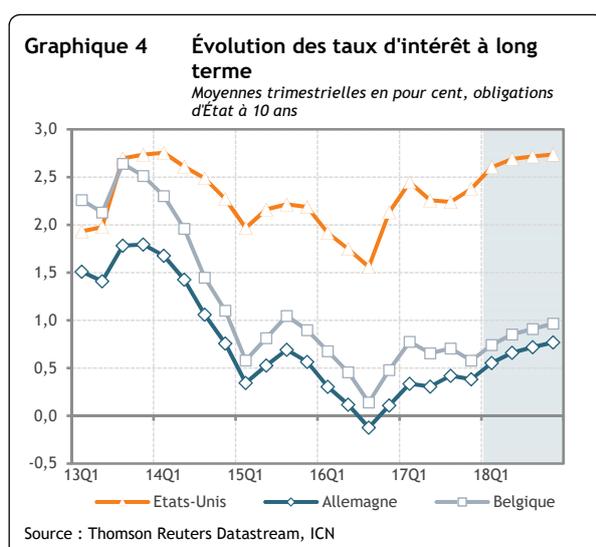
soutenue par les investissements qui, après s'être maintenus à de faibles niveaux pendant des années, ont retrouvé du dynamisme sous l'impulsion d'incitants fiscaux et de réductions de cotisations sociales. En outre, le taux d'utilisation des capacités de production a atteint son niveau le plus élevé depuis 2008. En revanche, la croissance de la consommation des particuliers s'est ralentie, en dépit de l'amélioration de la situation sur le marché du travail. La croissance du PIB français devrait s'établir à 1,9 % en 2018, tout comme l'an dernier.

Aux Pays-Bas, la croissance est particulièrement soutenue (avec une moyenne trimestrielle de 0,8 %) depuis la mi-2016. La consommation des particuliers a été clairement orientée à la hausse, soutenue par la forte progression du pouvoir d'achat (alors qu'il s'était sensiblement contracté au cours de la période 2010-2014). Les investissements (des entreprises, des ménages et des pouvoirs publics) ont également enregistré une forte expansion. Enfin, les exportations, stimulées par la progression des échanges mondiaux, ont constitué le troisième moteur de croissance. Pour 2018, on table également sur une croissance élevée, de l'ordre de 2,6 %, en recul toutefois par rapport aux 3,2 % observés en 2017.

1.3. Taux d'intérêt et taux de change²

Depuis le début de cette année, la Banque centrale européenne (BCE) a réduit le montant mensuel de ses achats d'obligations à 30 milliards d'euros, alors qu'il s'élevait encore à 60 milliards d'euros au cours des trois derniers trimestres de 2017. Une réduction supplémentaire de ce programme de rachat est attendue après septembre 2018. Compte tenu du niveau toujours faible de l'inflation, il est cependant peu probable que les taux directeurs soient relevés cette année.

L'an dernier, la Banque centrale américaine a relevé trois fois son taux de base de 25 points de base, jusqu'à 1,5 %. Étant donné la forte pénurie d'offre de main-d'œuvre sur le marché du travail (le taux de chômage est de 4,1 %), elle devrait probablement poursuivre le resserrement de sa politique monétaire. Les marchés à terme anticipent trois relèvements de 25 points de base des taux d'ici la fin 2018.



Entre juin 2015 et août 2016, les taux d'intérêt sur les obligations d'État ont considérablement baissé sous l'effet combiné de la faible croissance économique mondiale, de la faible inflation et des programmes de rachat des banques centrales. Dans le sillage de la reprise économique, les taux à long terme sont ensuite repartis à la hausse, cette dernière restant néanmoins limitée vu la faiblesse de l'inflation. Sur base annuelle, le taux moyen à long terme dans la zone euro s'établirait à 1,2 % cette année, contre 1,0 % l'an dernier.

Depuis le début de 2017, l'euro s'est sensiblement apprécié par rapport au dollar et aux principales

autres monnaies. Cette évolution s'explique par la forte croissance économique dans la zone euro et,

² Les hypothèses sur les variables financières se fondent sur les cotations sur les marchés à terme de fin janvier 2018.

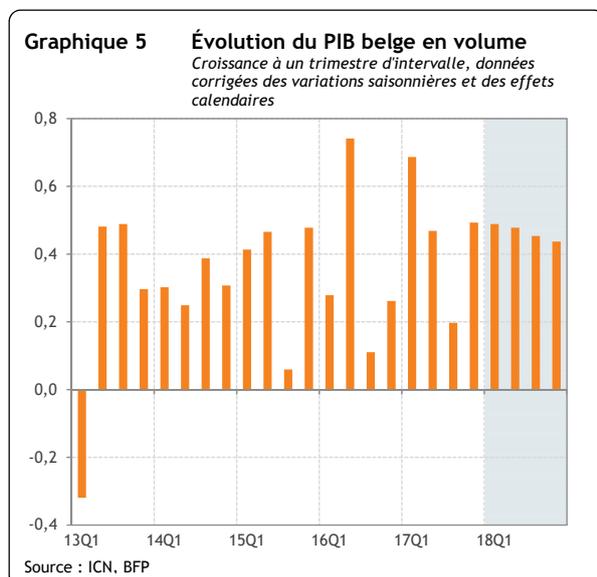
partant, les attentes de normalisation de la politique monétaire menée par la BCE (réduction des rachats d'obligations, suivie d'une hausse des taux directeurs). En outre, les incertitudes politiques sur l'avenir de la zone euro se sont dissipées. Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) devrait s'apprécier de 1,4 % en 2018.

1.4. Incertitudes

Différents risques pourraient perturber ce scénario international. En Chine, la croissance soutenue du crédit pourrait déboucher sur une crise de la dette. De plus, une hausse imprévue de l'inflation pourrait entraîner une diminution accélérée des incitants monétaires dans le chef des banques centrales et augmenter le risque d'une forte hausse des taux d'intérêt à long terme. En outre, la confiance des consommateurs et des producteurs pourrait être ébranlée par une escalade des tensions géopolitiques actuelles. Enfin, le résultat des négociations sur le Brexit semble encore très incertain.

2. Le PIB et les principales composantes de la demande

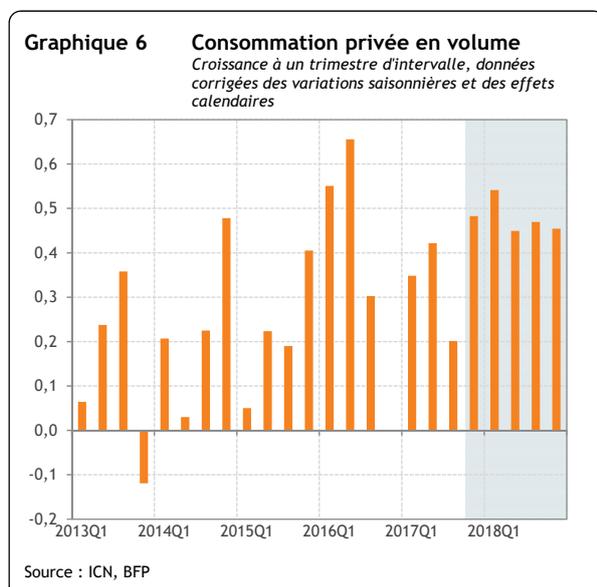
2.1. Croissance économique



Avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,6 %, la croissance de l'économie belge a été solide au cours du premier semestre 2017. Après un troisième trimestre décevant (0,2 %), la croissance du PIB s'est redressée durant le quatrième trimestre (0,5 %). Soutenue par la confiance des entrepreneurs et des consommateurs qui s'est encore accrue, l'économie belge devrait à nouveau enregistrer une bonne prestation en 2018, avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,5 % au cours du premier semestre et de 0,4 % au cours du second semestre. C'est surtout la consommation des particuliers qui se renforcerait cette année, avec pour corollaire une légère accélération de la croissance

du PIB qui passerait de 1,7 % en 2017 à 1,8 % en 2018.

2.2. Consommation des particuliers

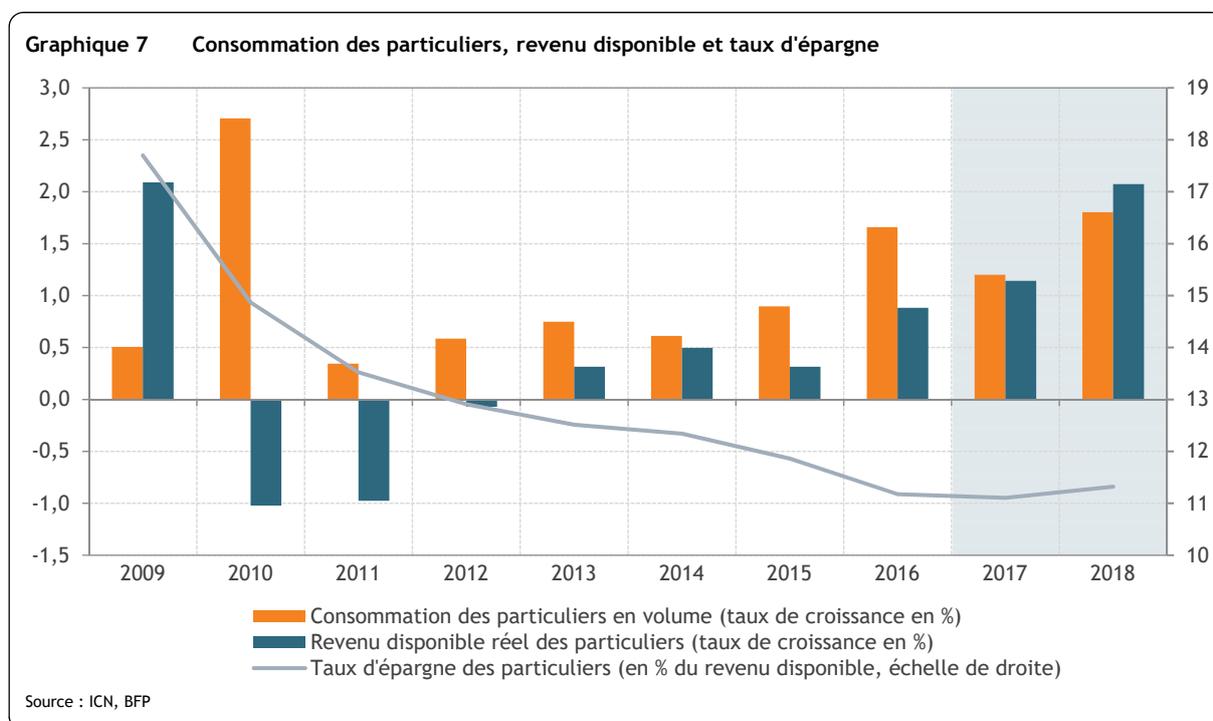


Le revenu disponible réel des particuliers a augmenté sensiblement plus rapidement en 2016 (0,9 %) et 2017 (1,1 %) qu'au cours des six années précédentes. En 2016, le pouvoir d'achat avait été soutenu par la baisse de l'impôt des personnes physiques et des cotisations personnelles dans le cadre du tax shift. En revanche, le financement du tax shift (notamment via la hausse de plusieurs accises) et certaines autres mesures avaient alimenté l'inflation. L'impact négatif sur le pouvoir d'achat de cette inflation accrue avait été renforcé par le saut d'index qui a certes pris fin en avril 2016, mais qui a encore eu un important impact à la baisse sur l'indexation des salaires du secteur privé en 2016.

En 2017, les revenus de la propriété sont repartis à la hausse et les effets négatifs d'un certain nombre de mesures sur le pouvoir d'achat (comme le saut d'index) se sont dissipés. Par conséquent, l'indexation des salaires dans le secteur privé (1,5 %) a évolué davantage en parallèle avec la croissance du déflateur de la consommation privée (1,8 %)³. Pour 2018,

³ En 2016, la progression du déflateur de la consommation privée (utilisé pour déflater le revenu disponible nominal) s'est élevée à 1,5 % alors que l'indexation salariale dans le secteur privé s'est limitée à 0,5 %.

on s'attend à un accroissement plus marqué, de l'ordre de 2,1 %, du pouvoir d'achat, qui sera stimulé à la fois par les baisses supplémentaires de l'impôt des personnes physiques dans le cadre de la deuxième phase du tax shift, une hausse plus sensible des salaires bruts⁴ et une nouvelle progression des revenus de la propriété. À l'instar des deux dernières années, le revenu disponible profitera également d'une importante création d'emplois.



En 2017, la consommation des particuliers a affiché une croissance réelle de 1,2 % et a ainsi progressé plus rapidement que le revenu disponible réel, et ce pour la huitième année consécutive⁵. Le taux d'épargne des particuliers a continué de baisser pour atteindre 11,1 %, alors qu'il s'élevait encore à 17,7 % en 2009. Avec une croissance en volume de 1,8 % cette année, les dépenses de consommation des particuliers devraient s'adapter avec un peu de retard à l'accroissement relativement important du revenu, ce qui entraîne une légère hausse du taux d'épargne des particuliers.

2.3. Investissements des entreprises

En 2017, la croissance en volume des investissements des entreprises s'est limitée à 1,4 %. Ce chiffre a toutefois été influencé à la baisse par plusieurs achats importants de biens d'investissement réalisés en 2016 par de grandes entreprises multinationales. Ces achats n'avaient eu aucun impact sur la croissance économique vu qu'il s'agissait d'importations. Abstraction faite de ces achats, les investissements réalisés en 2017 ont été nettement plus dynamiques (croissance de plus de 5 %). Le climat d'investissement

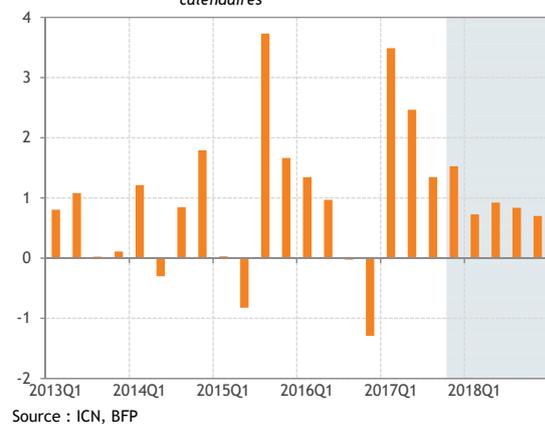
⁴ Voir également le point 3.3.

⁵ En moyenne, la consommation des particuliers en termes réels s'est accrue de 1,1 % par an au cours de la période 2010-2017, alors que le revenu disponible réel des particuliers a enregistré une croissance d'à peine 0,1 %. Durant cette période, ce revenu s'est caractérisé par une faible croissance de la masse salariale (période de modération salariale ou de gel des salaires) et, durant les années 2011-2016, par un net recul des revenus de la propriété (qui s'explique surtout par la baisse des taux d'intérêt).

restera favorable en 2018, ce qui devrait se traduire par une croissance en volume (4,3 %) à nouveau largement supérieure à celle du PIB.

Graphique 8 Investissements des entreprises en volume (corrégés des achats exceptionnels)

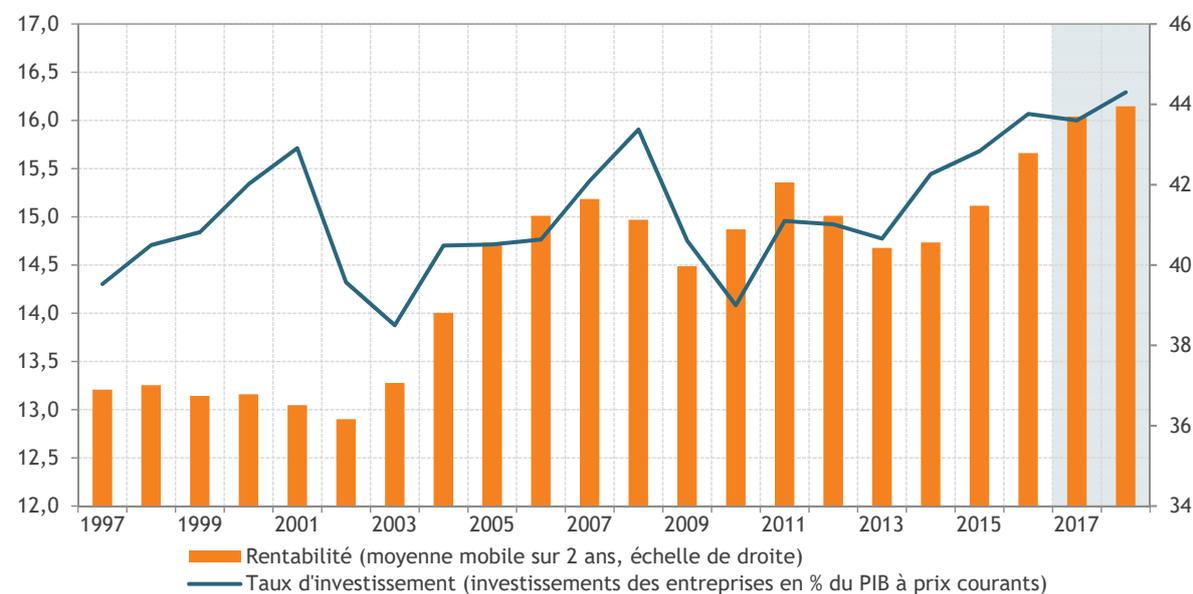
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Cette croissance soutenue des investissements s'explique par plusieurs facteurs. Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle se situe, depuis plusieurs années déjà, au-dessus de sa moyenne de long terme⁶ ; dès lors, les investissements des entreprises visent non seulement à remplacer les biens d'équipement amortis, mais également à accroître les capacités de production. La rentabilité⁷ s'est nettement améliorée au cours des quatre dernières années, suite notamment au saut d'index, au gel des salaires bruts horaires avant indexation en 2014-2015 et à la réduction des cotisations patronales en 2016. Elle devrait encore légèrement augmenter en 2018 en dépit de l'accélération

de la croissance des salaires. La faiblesse des taux d'intérêt et les conditions d'octroi de crédit⁸ favorisent également les investissements. Dans ce contexte, l'indicateur mensuel de la BNB mesurant la confiance des entrepreneurs belges a atteint, au début de 2018, son niveau le plus élevé depuis près de sept ans.

Graphique 9 Taux d'investissement et rentabilité des entreprises



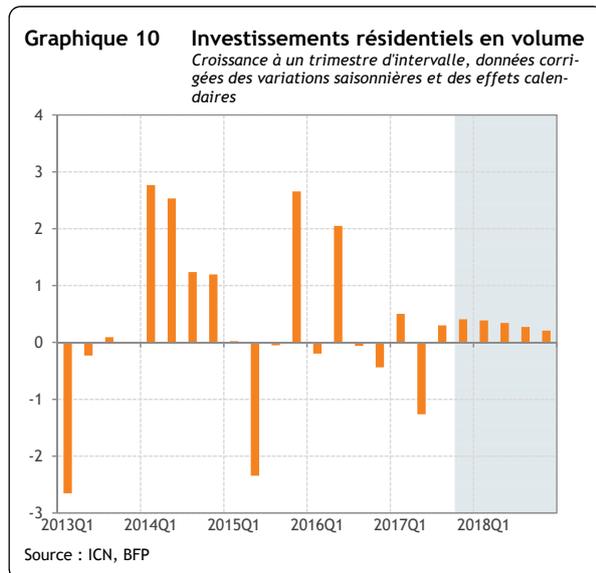
⁶ Depuis le quatrième trimestre 2013, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est supérieur à sa moyenne de long terme, laquelle s'élève à 79 %. En 2017, il a, en moyenne, dépassé 81 % (même si un léger repli à 80,7 % a été observé au quatrième trimestre).

⁷ Définie comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants.

⁸ La BNB publie, tous les trois mois, un indicateur de 'perception de la contrainte de crédit', et ce dans le cadre de l'enquête trimestrielle sur les conditions de crédit réalisée auprès des entreprises. Il ressort de cette enquête que le pourcentage d'entreprises faisant état de difficultés dans l'octroi de crédit est à un niveau historiquement bas depuis plusieurs trimestres.

La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB devrait atteindre 16,3 % en 2018, égalant ainsi son pic de 1990. En termes réels, le taux d'investissement est, depuis un certain temps déjà, plus élevé qu'en 1990 car les prix des biens d'investissement augmentent généralement moins vite que le déflateur du PIB.

2.4. Investissements en logements



Les investissements en logements ont enregistré une croissance solide, de l'ordre de 2,6 %, en 2016. Cette progression a sans nul doute été favorisée par les taux hypothécaires qui ont atteint un niveau historiquement bas, aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels. L'attractivité du marché des logements neufs (par comparaison avec les actifs financiers, dont les rendements sont bridés par la politique monétaire accommodante) a probablement aussi joué un rôle dans le chef des investisseurs.

Les investissements résidentiels ont connu un léger recul au cours du premier semestre 2017. Cette évolution pourrait s'expliquer notamment par la

diminution d'un certain nombre de primes pour investissements économeurs d'énergie et par le durcissement progressif des normes d'efficacité énergétique (en Flandre), ce qui est susceptible d'avoir entraîné l'anticipation d'un certain nombre de projets, au détriment de l'année 2017. Le second semestre s'est caractérisé par une faible croissance positive, qui devrait se maintenir dans le courant de 2018 grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat et aux taux d'intérêt toujours bas. Sur base annuelle, on devrait ainsi enregistrer une croissance en volume légèrement négative (-0,1 %) en 2017 et une reprise de 1,0 % en 2018. Les investissements résidentiels en volume seraient, en 2018, encore inférieurs de 8 % à leur pic historique atteint en 2007.

2.5. Consommation et investissements publics

Compte tenu des mesures dont les modalités sont suffisamment claires, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,9 % cette année, après avoir atteint 1,0 % l'an passé. Cette progression relativement soutenue au cours des deux années (la croissance n'avait atteint que 0,5 % tant en 2015 qu'en 2016) est attribuable à une hausse des achats nets de biens et de services – après une baisse sensible en 2016⁹ – et à une légère accélération de la croissance des prestations sociales en nature¹⁰. Les

⁹ Cette baisse est largement attribuable à l'introduction de la redevance kilométrique pour les camions puisque celle-ci constitue une vente de services et réduit dès lors les achats nets de biens et services.

¹⁰ Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses publiques de soins de santé.

rémunérations publiques¹¹, par contre, enregistrent une croissance plus modérée : l'emploi public¹² a en effet augmenté plus faiblement en 2017 et devrait même se stabiliser cette année.

La forte croissance des investissements publics en 2017 et 2018 (respectivement 4 % et 6,9 % en termes réels) s'explique en grande partie par l'augmentation des investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales, mais (en 2018) également par les investissements des régions.

2.6. Variations de stocks

Les variations de stocks ont fourni une contribution légèrement positive de 0,2 point de pourcentage à la croissance économique en 2017, même si cette contribution a été négative sur base trimestrielle au second semestre. Compte tenu de ce point de départ défavorable, la variation des stocks devrait avoir une contribution légèrement négative à la croissance économique (-0,2 point de pourcentage) en 2018.

2.7. Exportations et importations

Soutenue par l'accélération de la croissance du PIB mondial et des échanges mondiaux, la croissance en volume des débouchés extérieurs de la Belgique¹³ est passée de 2,5 % en 2016 à 4,9 % en 2017. En dépit d'une nouvelle accélération de la croissance de l'activité économique mondiale en 2018, la croissance des débouchés extérieurs de la Belgique ralentirait quelque peu pour atteindre 4,7 %. En effet, l'accélération de la croissance mondiale est, dans une large mesure, attribuable aux économies émergentes, tandis que la croissance économique de la zone euro – qui est la destination de plus de la moitié des exportations belges – ralentit.

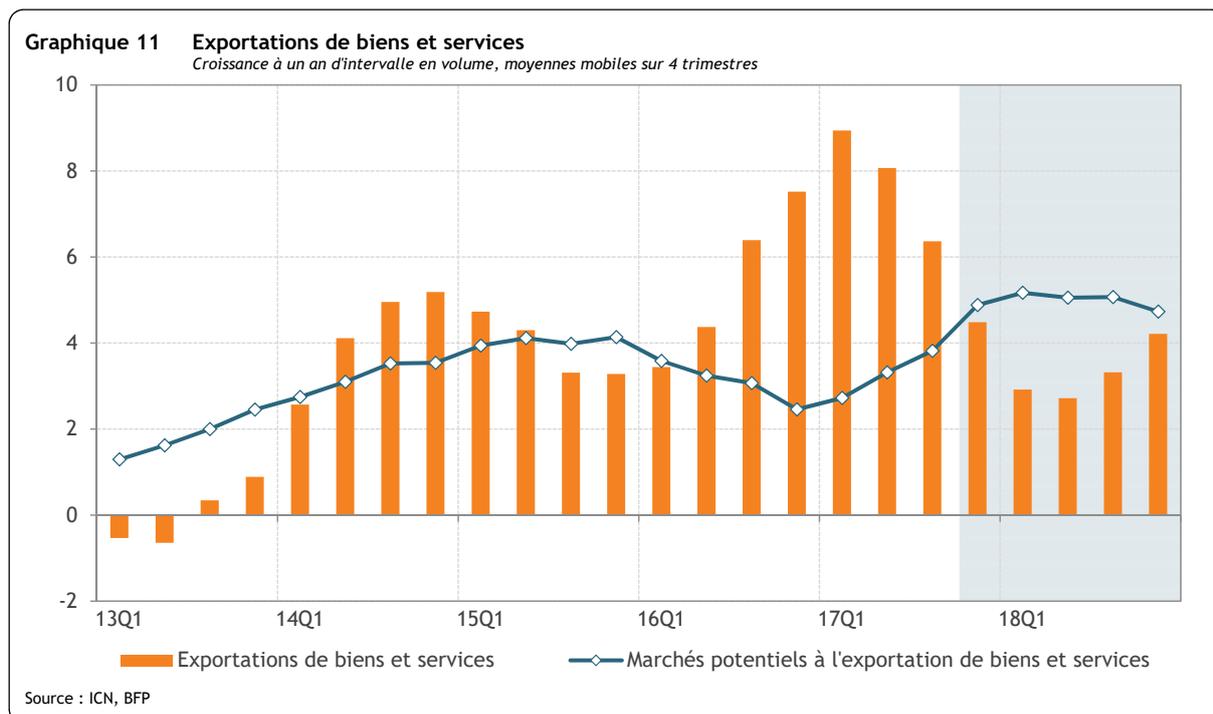
En 2016, l'augmentation de 7,5 % du volume des exportations belges avait été nettement supérieure à la croissance des débouchés extérieurs. Cela s'explique notamment par l'évolution favorable de la compétitivité sous l'effet des mesures gouvernementales visant à limiter le coût du travail. En outre, la croissance des exportations (et également des importations) avait été dopée par la réorganisation d'une entreprise internationale opérant sur le marché belge¹⁴. Si la croissance des exportations a été faible au cours des trois premiers trimestres de 2017, elle a néanmoins atteint 4,5 % sur base annuelle grâce à un effet de report favorable. La perte de parts de marché à l'exportation est dès lors restée limitée. L'appréciation du taux de change effectif de l'euro et la croissance plus soutenue des salaires affecteraient la compétitivité de l'économie belge en 2018, entraînant une nouvelle perte de parts de marché à l'exportation. La croissance des exportations ralentirait ainsi à 4,2 % en 2018.

¹¹ Le terme rémunérations publiques doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire y compris les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

¹² Pour plus de détails sur l'évolution de l'emploi dans les différents sous-secteurs publics, voir le chapitre 4.

¹³ La croissance moyenne des importations des partenaires commerciaux de la Belgique, pondérée sur la base de leur poids dans les exportations belges.

¹⁴ Concrètement, la Belgique est passée du statut de pays de transit (les flux de biens et services n'étant alors pas enregistrés comme des importations et exportations) à celui de plaque tournante pour les achats et les ventes de produits de cette entreprise. Ces opérations d'achat et de vente sont comptabilisées comme des flux d'importations et d'exportations.



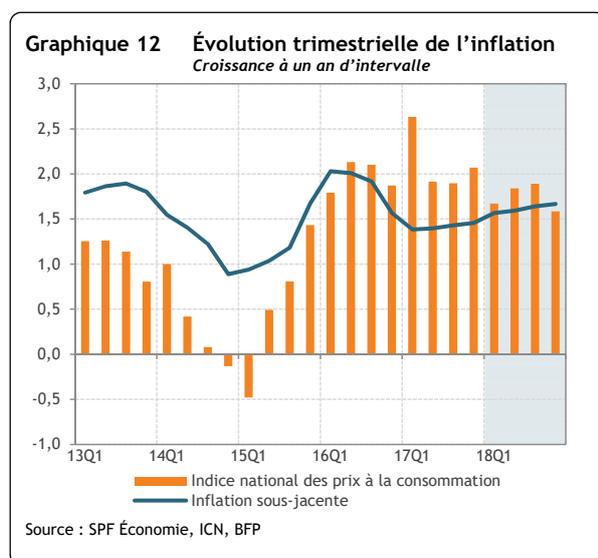
La croissance des importations, en revanche, devrait s'accroître, passant de 4,1 % en 2017 à 4,3 % en 2018, sous l'effet de la progression plus marquée de la demande intérieure¹⁵. Puisque les importations et les exportations évoluent au même rythme en 2018, la contribution des exportations nettes à la croissance économique serait nulle, alors qu'elle avait encore atteint 0,3 point de pourcentage en 2017. Le déficit des opérations courantes de la balance des paiements devrait augmenter légèrement en 2018 (de 0,7 % à 0,9 % du PIB). La hausse des prix pétroliers n'est en effet que partiellement compensée par l'appréciation de l'euro, ce qui se traduit par une légère dégradation des termes de l'échange.

¹⁵ En outre, il convient de faire remarquer que les importations ont été influencées positivement en 2016 par plusieurs dépenses d'investissement qui sont allées de pair avec une hausse proportionnelle des importations (voir point 2.3). En conséquence, la croissance des importations a été influencée à la hausse en 2016 et à la baisse en 2017.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

L'inflation belge¹⁶ a avoisiné 2 % tant en 2016 qu'en 2017, en dépit de variations sensibles du prix du pétrole. Le prix du baril de pétrole brut exprimé en euros avait fortement baissé en 2016 par rapport à l'année précédente (-16 % en moyenne) pour repartir nettement à la hausse en 2017 (+21 %). L'inflation a néanmoins été relativement élevée en 2016, du fait notamment de l'impact à la hausse exercé par un certain nombre de mesures sur l'évolution des prix à la consommation. Ainsi, le relèvement du taux de TVA sur l'électricité de 6 % à 21 % en septembre 2015, l'augmentation (en Région flamande) de la coti-



sation au Fonds de l'énergie, qui est passée de quelques euros à 100 euros ou plus par année et par ménage à partir de mars 2016, et la suppression, en 2016¹⁷, des 'kWh gratuits' en Région flamande avaient tiré la croissance des prix de l'électricité à la hausse en 2016. Cette même année, l'inflation sous-jacente¹⁸ avait également été poussée à la hausse par plusieurs mesures, dont la nette augmentation, en octobre 2015, du droit d'inscription dans l'enseignement supérieur flamand. Enfin, les accises sur les boissons alcoolisées avaient été sensiblement relevées à la fin 2015. En 2017, ces facteurs n'avaient quasiment plus d'effet sur l'inflation.

La croissance des coûts salariaux unitaires avait culminé à plus de 3 % en 2012, pour retomber en 2013 et même devenir négative au cours de la période 2014-2016. Cette évolution, qui se reflète également dans celle de l'inflation sous-jacente, s'explique, pour une large part, par la politique de modération salariale. L'inflation sous-jacente est repartie à la hausse depuis 2016¹⁹. Au départ, cette hausse résultait principalement de l'évolution des prix de l'énergie (qui se répercute avec un certain retard dans les prix de divers produits et services), mais elle est renforcée depuis 2017 par l'accélération de la croissance des coûts salariaux par unité produite. L'appréciation (du taux de change effectif) de l'euro en 2018 devrait freiner la croissance des prix à l'importation et donc également la progression de l'inflation sous-jacente.

Le ralentissement de l'inflation en 2018 par rapport à 2017 est presque exclusivement attribuable à une contribution plus modérée des produits énergétiques, qui est en partie compensée par une contribution

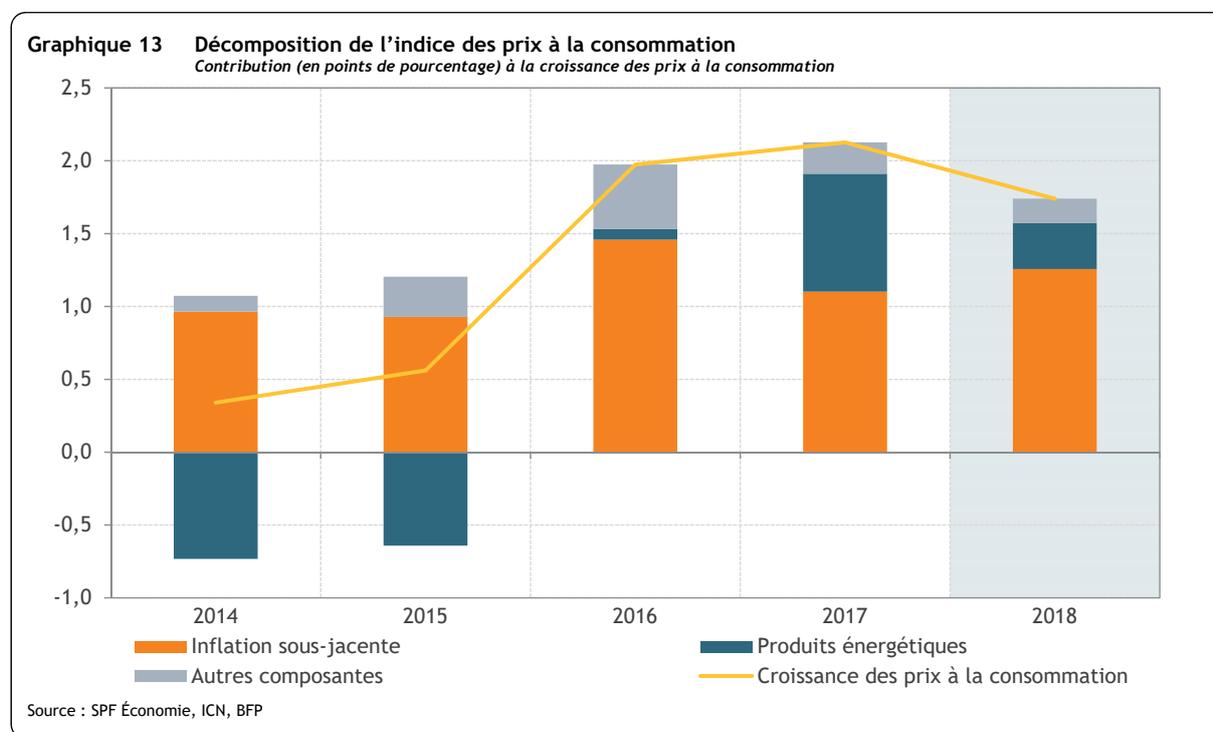
¹⁶ L'inflation est mesurée ici comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

¹⁷ Cette suppression est entrée en vigueur en janvier 2016, mais n'a été répercutée dans l'indice qu'en mai 2016.

¹⁸ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les effets des modifications de la TVA, des accises, d'autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

¹⁹ Ce constat n'est pas contredit lorsque les chiffres sont corrigés pour l'augmentation du droit d'inscription dans l'enseignement supérieur flamand, laquelle a poussé l'inflation sous-jacente à la hausse entre le quatrième trimestre de 2015 et le troisième trimestre de 2016.

plus élevée de l'inflation sous-jacente. Cette progression plus limitée des prix de l'énergie est due à deux facteurs. Premièrement, la 'cotisation au Fonds de l'énergie', selon les modalités en vigueur depuis mars 2016, a été supprimée à partir de janvier 2018 suite à un arrêt de la Cour constitutionnelle²⁰. Pour la remplacer, une nouvelle cotisation au Fonds de l'énergie (de 5 euros par an par point de raccordement, contre 103 euros ou plus par an en 2017) a été instaurée en Région flamande en janvier 2018 et la cotisation 'électricité verte' a été légèrement majorée. Au final, la facture d'électricité des ménages flamands a sensiblement diminué. Deuxièmement, la croissance annuelle des prix du pétrole en euros retomberait de 21 % en 2017 à 14 % en 2018, entraînant une diminution, par rapport à 2017, de la contribution des prix des produits pétroliers (essence, diesel et mazout de chauffage) à l'inflation. En 2018 aussi, les prix à la consommation de l'essence et du diesel sont influencés par des modifications d'accise. Depuis la fin de 2015, chaque année, les accises sur le diesel sont relevées et celles sur l'essence sont abaissées, ce en vue d'aligner leurs niveaux dans le courant de 2018²¹. En dépit de la hausse du prix du pétrole, le prix à la consommation de l'essence devrait pratiquement se stabiliser en 2018, tandis que le prix du diesel devrait évoluer plus rapidement que ce que l'évolution du prix du pétrole brut implique.



²⁰ La Cour constitutionnelle a estimé dans l'arrêt n° 83/2017 que, depuis la hausse de mars 2016, la 'cotisation au Fonds de l'énergie' dépend aussi de la consommation et doit, par conséquent, également être considérée comme une taxe sur la consommation (et non plus comme une taxe par point de raccordement). Étant donné que la consommation est déjà taxée au niveau fédéral, elle ne peut plus l'être par les Régions (principe 'non bis in idem').

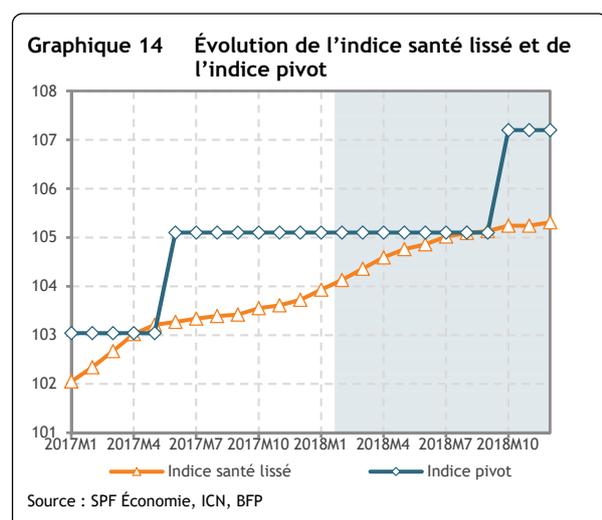
²¹ À cette fin, les accises sont adaptées, chacune de ces années, en deux temps. Dans une première phase, chaque diminution du prix du diesel est neutralisée pour moitié par une augmentation des accises, jusqu'à ce qu'un certain seuil soit atteint. Une fois ce seuil dépassé, les hausses d'accises sur le diesel sont alors compensées, du point de vue de leur incidence budgétaire, par une baisse des accises sur l'essence. Vu que l'on consomme plus de diesel que d'essence en Belgique, la baisse des accises sur l'essence est fixée, au cours de la deuxième phase, à un multiple (2,43 fois en 2018) de la hausse des accises sur le diesel. En 2018, les accises sur le diesel seront augmentées de 6,17 cents par litre au total et celles sur l'essence seront réduites de 1,46 cent par litre (compte non tenu de l'indexation des deux accises qui est intervenue début janvier 2018).

Les présentes prévisions tiennent également compte de l'augmentation de la taxe sur les boissons sucrées en 2018 (qui alimente l'inflation sous-jacente) et du relèvement des accises sur le tabac (qui influence la contribution des 'autres composantes' à l'inflation). L'impact de ces deux mesures sur l'inflation de 2018 serait inférieur à 0,1 point de pourcentage.

La Région wallonne a décidé de supprimer la 'redevance télévision' en 2018. Cette mesure exerce un effet à la baisse sur le déflateur de la consommation privée, mais n'aura pas d'incidence sur l'indice national des prix à la consommation, ce qui débouche sur un écart (limité) de croissance entre ces deux variables en 2018.

La progression de l'indice santé, qui ne tient pas compte de l'évolution du prix du tabac, des boissons alcoolisées, de l'essence et du diesel, serait, tant en 2017 (1,8 %) qu'en 2018 (1,6 %), moins élevée que l'inflation (2,1 % et 1,7 % respectivement).

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales



En mai 2017, l'indice santé lissé a dépassé l'indice pivot (qui s'élevait alors à 103,04)²². Compte tenu de l'évolution mensuelle de l'indice santé, l'indice pivot actuel (105,10) serait dépassé en septembre 2018. En conséquence, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique seraient majorés de 2 %, respectivement en octobre et novembre 2018.

Notons que, compte tenu de la relative stabilité de l'indice santé lissé au second semestre, le mois de dépassement de l'indice pivot est très sensible à toute révision des prévisions d'inflation pour 2018.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Bien que la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 et 2016²³ ait prévu une certaine marge de manœuvre pour accroître les salaires conventionnels en 2016, ceux-ci étaient restés pratiquement stables aussi bien en 2015 qu'en 2016. La hausse limitée des salaires horaires bruts avant indexation (0,3 % en 2015 et en 2016) résultait en grande partie de la dérive salariale, qui reflète notamment l'évolution de la structure de l'emploi et les augmentations salariales octroyées par l'employeur en dehors du cadre d'une CCT. L'indexation des salaires dans le secteur marchand était restée extrêmement limitée suite au saut d'index qui a entraîné un blocage de l'indice santé lissé d'avril 2015 à mars 2016. Même si les salaires horaires bruts nominaux se sont accrus

²² Depuis avril 2016, il est calculé comme la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé, multipliée par 0,98.

²³ Voir Moniteur belge du 30 avril 2015, p. 24159.

de 0,7 % en 2016, le coût salarial horaire nominal a baissé de 0,9 % cette année-là. Cette différence de croissance s'explique par une baisse sensible des cotisations patronales²⁴.

Tableau 1 Formation du coût salarial dans le secteur marchand
Taux de croissance en %

	2015	2016	2017	2018
Coût salarial horaire nominal après déduction des subventions salariales ^a	0,1	-0,9	1,5	2,1
Coût salarial horaire nominal	0,2	-0,9	1,3	2,0
Augmentation due :				
- à une hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,1	0,2	0,3	0,8
- à une indexation	0,2	0,5	1,5	1,6
- aux cotisations patronales totales ^c	-0,1	-1,5	-0,5	-0,4

a. Dans les comptes nationaux établis selon le SEC 2010, les subventions salariales et les réductions ciblées de cotisations patronales ne sont pas portées en déduction du coût salarial, mais enregistrées à titre d'autres subventions sur la production.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées.

L'accord interprofessionnel pour la période 2017-2018 prévoit une marge de négociation pour les salaires au niveau sectoriel de 1,1 % (en plus des indexations et des augmentations barémiques). Selon les données disponibles des comptes nationaux (jusqu'au troisième trimestre 2017 inclus), la croissance des salaires horaires bruts avant indexation ne devrait pas dépasser 0,3 % en 2017. Cette hausse est probablement limitée du fait que de nombreuses CCT n'ont été conclues que durant la seconde moitié de l'année. On table, pour 2018, sur une progression plus marquée de 0,8 % des salaires horaires bruts avant indexation, afin d'épuiser la marge disponible négociée dans l'accord interprofessionnel.

Depuis avril 2016, avec la sortie du saut d'index, l'indice santé lissé est reparti à la hausse et l'indexation dans le secteur marchand suit donc de nouveau – mais avec retard – l'évolution de l'indice santé. En 2017, l'indexation (1,5 %) serait inférieure à la croissance de l'indice santé (1,8 %), mais en 2018, l'indexation serait parallèle à la hausse de l'indice santé (1,6 %).

En 2017 comme en 2018, les cotisations patronales contribueraient négativement à la croissance du coût salarial horaire. En 2017, cette évolution s'explique presque exclusivement par la diminution du taux implicite de cotisations patronales au sens strict²⁵. En effet, ce taux est encore influencé par la baisse des taux faciaux de cotisations patronales qui s'est amorcée au deuxième trimestre 2016 et qui jouera donc pour la première fois sur une année complète en 2017. En 2018, les taux faciaux seront de nouveau abaissés, mais cela se reflètera nettement moins qu'en 2017 dans le taux implicite de cotisations patronales au sens strict en raison de la suppression en parallèle d'un paquet de réductions de cotisations patronales (voir partie 3.3.2). En 2018, la baisse du taux de cotisations patronales au sens large²⁶ serait plus prononcée que celle du taux au sens strict, car la diminution continue du nombre de chômeurs avec complément d'entreprise exerce une pression à la baisse sur les cotisations patronales imputées.

²⁴ Il s'agissait principalement des cotisations patronales au sens strict, à savoir reçues par la sécurité sociale avant déduction des réductions ciblées de cotisations patronales (voir point 3.3.2 pour plus d'explications).

²⁵ Cotisations patronales au sens strict, en pour cent de la masse salariale brute.

²⁶ Il s'agit des cotisations patronales reçues par les autorités fédérales et des cotisations extralégales et imputées, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales en 2018²⁷

En 2018, le taux implicite de cotisations légales baisse sous l'effet du tax shift. D'une part, les taux faciaux des cotisations légales baissent de 5 points de pourcentage (voir ligne 2 dans le tableau 2 pour les coûts ex ante) et les réductions de cotisations patronales spécifiques au secteur de la construction entrent en vigueur anticipativement (incluses dans la ligne 1 – 100 millions d'euros en 2018, 600 millions d'euros à vitesse de croisière en 2020). D'autre part, les réductions structurelles de cotisations patronales diminuent. Certes, les réductions spécifiques pour les bas salaires dans le secteur marchand et les ateliers protégés redevables de la cotisation de modération salariale sont renforcées, mais cette mesure est insuffisante pour compenser la suppression de la réduction générale forfaitaire et les réductions spécifiques ciblées sur les hauts salaires.

Le renforcement du volet 'premiers engagements' dans le cadre du tax shift fédéral et les réformes des politiques régionales du coût du travail²⁸ en Flandre²⁹ (depuis le second semestre de 2016), en Wallonie³⁰ (depuis le second semestre de 2017) et à Bruxelles³¹ (surtout depuis le quatrième trimestre de 2017) déterminent l'évolution des réductions groupes-cibles des cotisations patronales pour le secteur marchand (ligne 1a). Au final, les réductions groupes-cibles régionales sont en augmentation (ligne 1a), et les subventions d'activation (ligne 3b) baissent en 2018.

Quant aux subventions du Maribel social (ligne 3a), elles progressent sous l'effet de la majoration des subventions forfaitaires dans le cadre du tax shift. La demande soutenue de services ménagers induit une augmentation des titres-services et, par conséquent, des subventions salariales qui y sont liées (ligne 3c).

Après la majoration des taux de subventionnement du travail de nuit et en équipe (ligne 3d) et la suppression de la dispense de précompte professionnel sous la forme d'une réduction générale structurelle de charges (ligne 3a) en 2016-2017 dans le cadre du tax shift, les subventions sous la forme de dispense de versement de précompte professionnel évoluent, à partir de 2018, parallèlement à l'emploi et aux salaires bruts. L'extension de la mesure ciblée sur les chercheurs (ligne 3f) aux titulaires d'un baccalauréat contribue aussi à la progression des subventions.

²⁷ L'estimation des réductions de cotisations et des subventions salariales au profit des entreprises et des ménages prend en compte les éléments suivants : le tax shift du gouvernement fédéral (à savoir des mesures portant sur la réduction structurelle, les taux faciaux de cotisations légales, les premiers engagements, le Maribel social, la subvention générale, le travail de nuit et en équipe, le bonus à l'emploi), les réformes des politiques régionales axées sur le coût du travail, les données les plus récentes de l'ONSS en matière de réductions de cotisations (deuxième trimestre 2017), les notifications budgétaires sur les réductions de charges dans le secteur de la construction et plusieurs hausses de charges mineures (sur les participations aux bénéfiques, les pensions complémentaires, la cotisation d'activation).

²⁸ À cet égard, un certain nombre de mesures arrivent à échéance à la fin de 2018 (en Flandre et à Bruxelles) ou à la mi-2020 (en Wallonie) et d'autres sont introduites ou renforcées.

²⁹ En Flandre : renforcement des réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés et les travailleurs peu qualifiés, diminution d'autres réductions groupes-cibles et des allocations d'activation.

³⁰ En Wallonie, renforcement des réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés et des allocations d'activation pour les chômeurs de longue durée et les jeunes peu qualifiés, diminution de la plupart des autres réductions groupes-cibles.

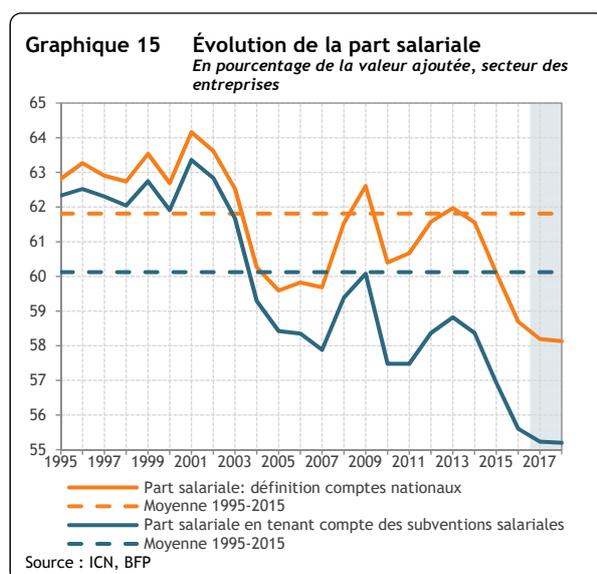
³¹ En Région de Bruxelles-Capitale, durcissement des critères d'octroi de réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés (critère d'âge plus strict à partir du quatrième trimestre 2016, plafond salarial plus sévère à partir du quatrième trimestre 2017); nouveau système d'allocations d'activation pour les chômeurs de longue durée (au quatrième trimestre de 2017) au détriment principalement des réductions groupes-cibles 'chômeurs âgés' et 'jeunes' avec maintien d'autres réductions groupes-cibles moins importantes.

Toutefois, les réductions de cotisations personnelles pour les bas salaires dans le cadre du bonus emploi (ligne 5) diminuent en 2018 du fait de la baisse du nombre des travailleurs qui entrent en ligne de compte pour la mesure et de la diminution de l'avantage perçu par les bénéficiaires, en conséquence des hausses de salaire brut avant indexation.

Tableau 2 Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages
En millions d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1. Réductions structurelles de cotisations patronales (générale forfaitaire, bas salaires, hauts salaires, spécifiques au secteur de la construction) et réductions groupes-cibles (à l'exclusion des contractuels subventionnés), dont :	4944	5114	5383	5519	5792	6022	2542
1a. (p.m.) Groupes-cibles fédéraux et régionaux	889	896	967	1049	1162	1284	1309
1b. (p.m.) Groupes-cibles régionaux	0	0	0	828	854	891	903
2. Réductions de cotisations patronales résultant de changements apportés aux taux faciaux des cotisations légales dans le cadre du tax shift	0	0	0	0	1578	2148	6793
3. Subventions salariales (à l'exclusion des réductions de cotisations patronales pour les groupes-cibles) + dispense de versement de cotisations personnelles, dont :	6301	6184	6369	6629	6483	6530	6791
3a. Maribel social	911	912	946	966	1038	1085	1168
3b. Activations	463	218	232	282	247	232	201
3c. Titres-services	1595	1649	1617	1642	1744	1775	1851
3d. Dispense de versement du précompte professionnel pour le travail de nuit et en équipe et les heures supplémentaires	1130	1164	1197	1202	1571	1750	1804
3e. Dispense de versement du précompte professionnel - Réduction générale de charges	970	988	1013	1040	391	144	150
3f. Dispense de versement du précompte professionnel pour les chercheurs	488	518	585	632	649	672	735
<i>p.m. Subventions salariales octroyées par les Régions</i>	0	0	0	1925	1991	2007	2052
4. Total en faveur des employeurs (=1+2+3)	11244	11298	11751	12149	13853	14700	16126
<i>p.m. dont réductions octroyées par les Régions</i>	0	0	0	2753	2845	2898	2955
5. Réductions de cotisations personnelles	720	849	842	887	979	1105	1075

3.3.3. Évolution de la part salariale



Selon les règles suivies pour établir les comptes nationaux (SEC 2010), tant les réductions ciblées de cotisations patronales que les subventions salariales (réductions de précompte professionnel) sont comptabilisées comme des « autres subventions sur la production ». Cela signifie que toutes les réductions de charges salariales dont les employeurs bénéficient ne sont pas déduites des coûts salariaux tels qu'enregistrés dans les comptes nationaux. Par conséquent, la part salariale³² calculée selon les définitions de la comptabilité nationale est plus élevée que la part salariale calculée en tenant compte des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations pa-

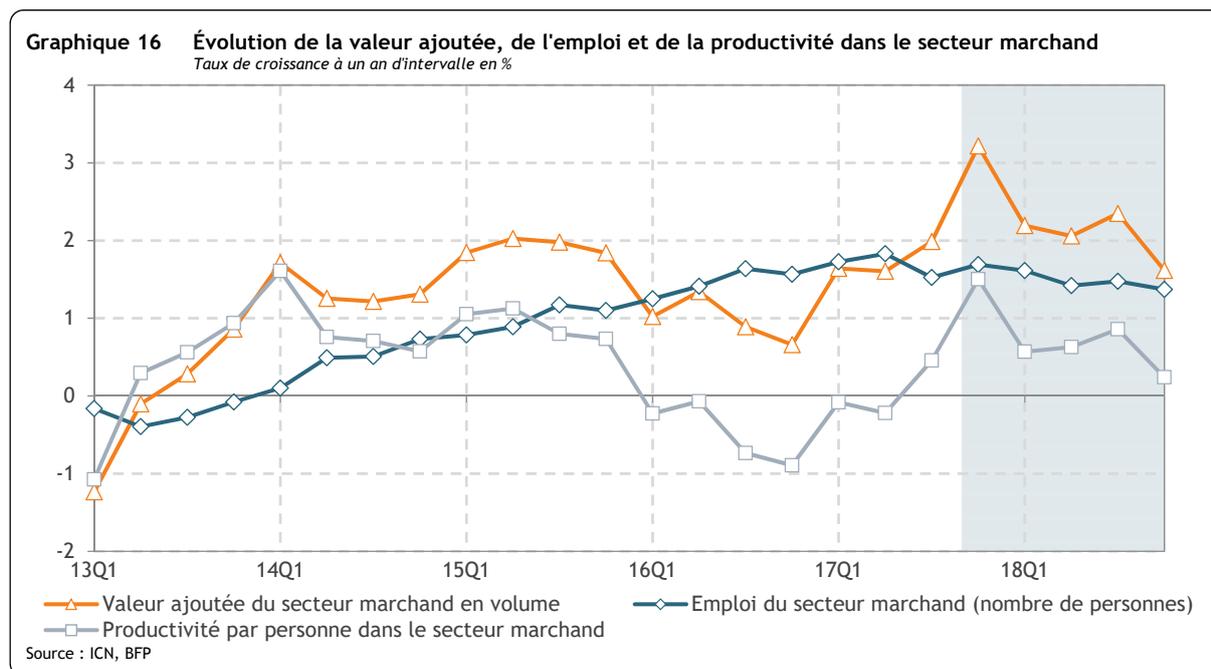
tronales (voir graphique 15). De plus, l'écart entre les deux définitions s'est sensiblement accentué depuis 2003.

Depuis 2014, l'évolution du coût salarial en Belgique est placée sous le signe de la modération salariale. C'est dans ce contexte que les salaires conventionnels ont été bloqués en 2014 et 2015. En outre, l'indice santé lissé, qui est utilisé comme référence pour indexer les salaires (et les allocations sociales), a été bloqué au niveau de mars 2015 entre avril 2015 et mars 2016 à la suite du saut d'index. Enfin, les taux faciaux de cotisations patronales ont été abaissés au cours du deuxième trimestre 2016 dans le cadre du tax shift. Suite à ces mesures, la part salariale (selon les deux définitions) a été en 2016 inférieure de près de 3 points de pourcentage à celle de 2013. Malgré l'absence de saut d'index et même si l'accord interprofessionnel 2017-2018 conclu récemment permet de nouveau une certaine marge de manœuvre pour des augmentations salariales au niveau sectoriel (voir partie 3.3), la part salariale devrait continuer à diminuer en 2017 et 2018, mais dans une moindre mesure qu'au cours des années précédentes. En 2017, l'évolution des cotisations patronales est telle que le coût salarial horaire réel diminuerait, mais il devrait augmenter légèrement en 2018 suite à l'accélération de la croissance des salaires bruts et au moindre impact à la baisse des cotisations patronales sur la croissance du coût salarial horaire (voir partie 3.3.1). Sur l'ensemble des deux années, le coût salarial horaire réel devrait enregistrer une croissance nulle, ce qui devrait entraîner une nouvelle baisse de la part salariale, même compte tenu de la faible croissance de la productivité par heure prestée.

³² Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

4. Marché du travail

La croissance de la valeur ajoutée dans le secteur marchand avait fléchi, en moyenne annuelle, de 1,9 % en 2015 à 1,0 % en 2016. L'an dernier, elle a nettement rebondi (à 0,8 % en moyenne par trimestre) pour grimper, en rythme annuel, à 2,1 %. Cette année, la croissance trimestrielle ralentit (à 0,4 % en moyenne par trimestre), mais la croissance annuelle moyenne reste néanmoins stable à 2,1 % grâce à un effet de report favorable.



La baisse du coût réel du travail³³ avait favorisé, en 2016, une diminution de la productivité horaire (-0,6 %) si bien que la croissance du volume de travail dans le secteur marchand avait sensiblement progressé (jusqu'à 1,6 %), et ce en dépit du ralentissement de la croissance économique. La croissance de l'emploi comptabilisé en nombre de personnes avait été légèrement moins vigoureuse (1,5 %), tandis que la durée du travail moyenne avait quelque peu augmenté (+0,15 %). L'augmentation de la durée du travail moyenne a notamment été soutenue par le durcissement des dispositions d'octroi de crédit-temps à temps partiel (suppression du crédit-temps sans motif, relèvement de l'âge d'accès au crédit-temps de fin de carrière).

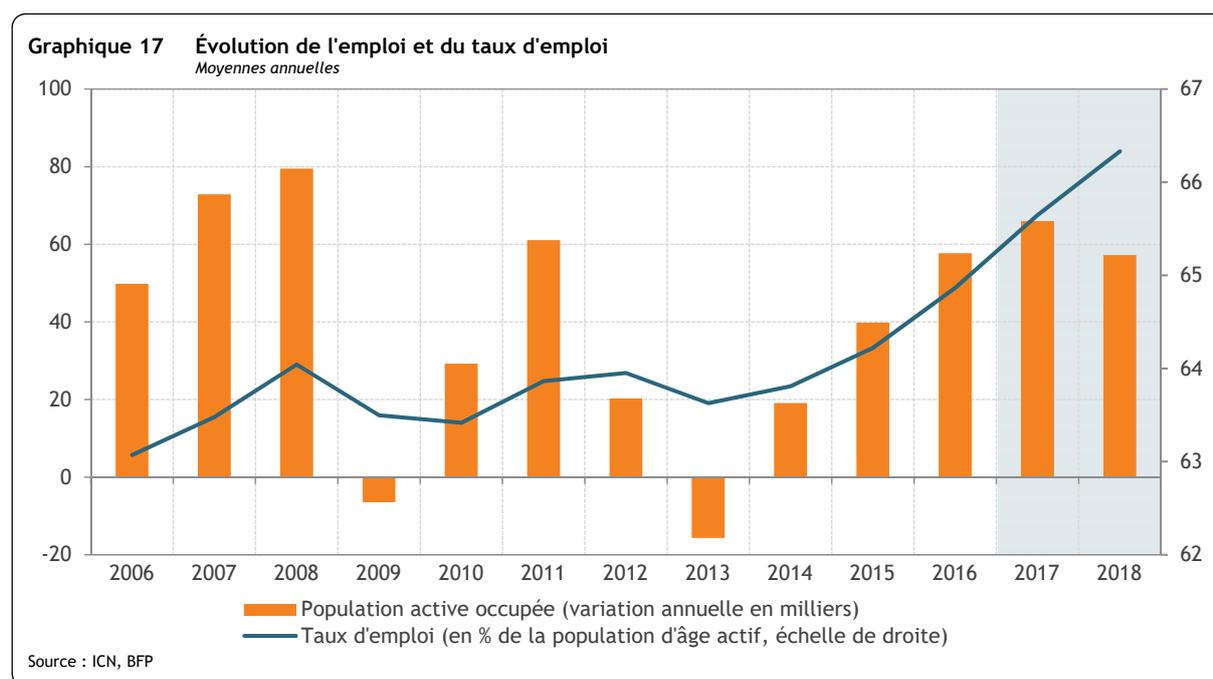
L'an dernier, la croissance de la productivité horaire s'est accélérée (jusqu'à 0,4 %) à la faveur de l'embellie conjoncturelle et de la hausse du coût réel du travail. Malgré le net rebond de l'activité, la croissance du volume de travail est restée pratiquement stable (+1,7 %). La croissance de l'emploi s'est elle aussi établie à 1,7 %, vu la stabilité de la durée du travail moyenne. La nouvelle hausse du nombre d'emplois titres-services pousse encore à la baisse la durée du travail, mais cette tendance est compensée

³³ Le coût du facteur travail corrigé des subventions salariales et déflaté par le déflateur de la valeur ajoutée.

par des mesures restrictives en matière de crédit-temps et de chômage temporaire ainsi que par l'augmentation du temps de travail moyen dans le secteur de l'horeca (hausse des flexi-jobs, possibilité de prester des heures supplémentaires exemptes de cotisations sociales).

La croissance soutenue de l'emploi dans le secteur marchand au cours des deux dernières années est allée de pair avec un tournant remarquable dans l'évolution de l'emploi dans l'industrie manufacturière et le secteur de la construction. Dans ces deux branches, le nombre d'emplois avait sensiblement diminué au cours des années 2014-2015, pour ensuite se stabiliser, voire même légèrement repartir à la hausse.

Cette année, la croissance de la productivité horaire s'accroît quelque peu (à 0,6 %). Cette évolution, conjuguée à la stabilité de la durée du travail moyenne, devrait déboucher sur un léger tassement, en comparaison avec l'an dernier, de la croissance tant du volume de travail (+1,5 %) que de l'emploi en nombre de personnes (+1,4 %). Il n'en demeure pas moins que l'emploi dans le secteur marchand devrait augmenter de 210 700 personnes en quatre ans (sur la période 2015-2018), soit à un rythme relativement comparable à celui enregistré durant les années de haute conjoncture antérieures à la crise financière (+236 400 personnes au cours de la période 2005-2008).



En 2017, l'emploi public a augmenté de 2 200 personnes en raison de la hausse relativement importante du nombre de postes dans l'enseignement (compte tenu de l'évolution de la population scolaire, des informations budgétaires disponibles dans les Communautés et du « Pacte pour un enseignement d'excellence » en Communauté française). Par contre, l'emploi a diminué dans l'administration des différents niveaux de pouvoir ainsi qu'à la Défense nationale, sous l'effet des restrictions imposées aux remplacements des départs naturels. En 2018, l'emploi public reste quasiment stable ; il continue de progresser dans l'enseignement mais plus modérément qu'en 2017 et se tasse au sein de la Défense nationale et dans l'administration en raison de la poursuite des mesures d'économie décidées par les différents niveaux de pouvoir.

La hausse de la population active occupée s'est accélérée au cours des deux dernières années (de +39 800 personnes en 2015 à +57 700 personnes en 2016 et +65 900 personnes en 2017). Cette évolution est à mettre à l'actif du secteur marchand, dont la croissance économique se caractérise par une forte intensité de main-d'œuvre. Cette année également, la population active occupée serait en nette hausse (+57 200 personnes), malgré un léger essoufflement de la dynamique de l'emploi marchand et la stabilisation de l'emploi public. De même, la croissance du taux d'emploi³⁴ s'est accélérée au cours des deux dernières années (+0,6 point de pourcentage en 2016 et +0,8 point de pourcentage en 2017) et fléchirait à peine cette année (+0,7 point), ce qui porte l'augmentation cumulée depuis 2013 à 2,7 points de pourcentage (amenant le taux de 63,6 % à 66,3 %).

D'après les dernières Perspectives démographiques³⁵, l'accroissement de la population d'âge actif se serait légèrement tassé l'an dernier (+13 800 personnes en 2017, contre +16 300 personnes en 2016) : en effet, une cohorte plus dense a atteint l'âge de 65 ans, et une cohorte moins dense a passé la barre des 15 ans alors que le solde migratoire externe d'âge actif restait pratiquement constant. En 2018 aussi, le solde migratoire externe resterait inchangé. L'accroissement de la population d'âge actif continuerait de se tasser (+10 700 personnes), toujours en raison de l'arrivée à l'âge de 65 ans d'une cohorte plus abondante.

Au cours des deux dernières années, la croissance de l'offre de travail³⁶ a doublé par rapport à 2015 (pour atteindre +0,5 % par an ; +26 200 personnes en 2016 et +27 100 personnes en 2017), grâce à la contribution plus favorable des variations aux taux d'activité. La progression des taux d'activité dans les classes plus âgées a été soutenue par les mesures touchant aux fins de carrière (réforme du régime de chômage avec complément d'entreprise 'RCC', durcissement des conditions d'accès à la retraite anticipée). D'autre part, l'évolution des taux d'activité dans les autres classes d'âge est devenue moins négative au fur et à mesure que les réformes du régime des allocations d'insertion atteignent leur vitesse de croisière. Par conséquent, le taux d'activité macroéconomique a progressé de 72,8 % en 2015 à 73,3 % en 2017 et devrait encore croître (jusqu'à 73,5 %) cette année, compte tenu de la forte augmentation de la participation dans les classes plus âgées. Toutefois, la croissance de l'offre de travail reculerait légèrement (0,4 % par an, + 21 700 personnes) sous l'effet d'un tassement de la contribution des évolutions démographiques.

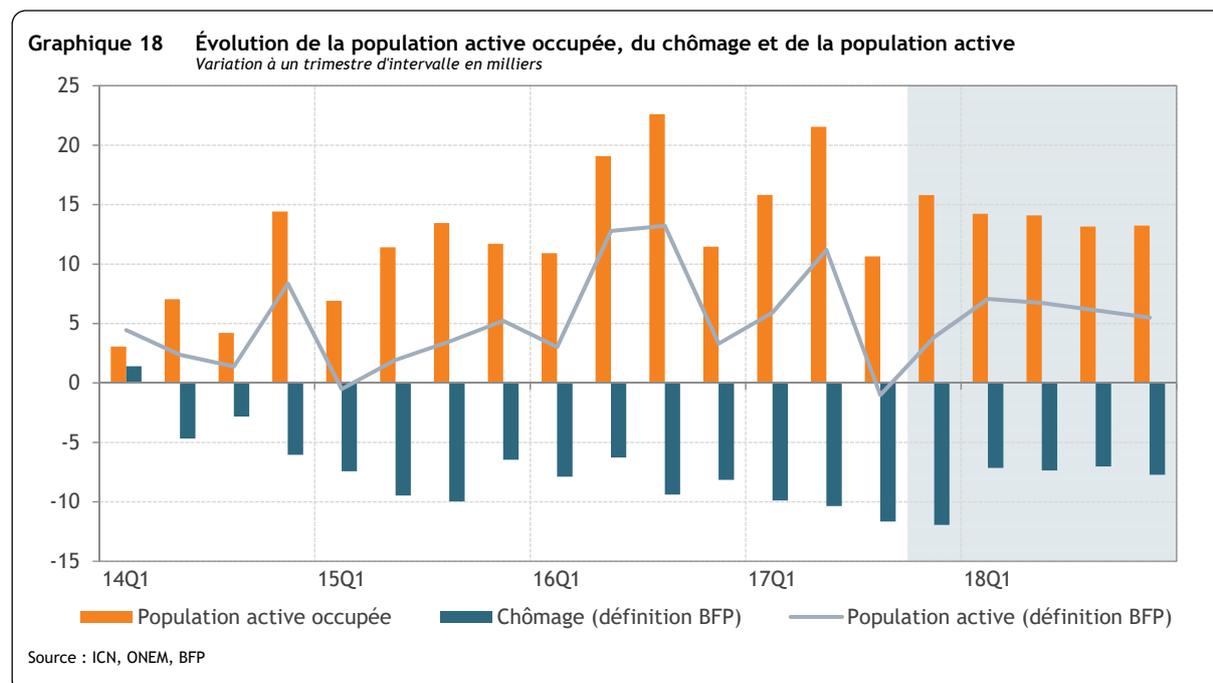
L'augmentation des taux d'activité dans les classes plus âgées s'accompagne d'une baisse particulièrement marquée du nombre de bénéficiaires du RCC (-7 400 personnes en 2016, -10 500 personnes en 2017 et -8 500 personnes en 2018). Le durcissement des conditions d'accès entraîne une nette baisse des entrées dans le régime, tandis que les sorties de bénéficiaires du RCC à l'âge de la retraite ont atteint un niveau plus élevé depuis le début de la décennie. Jusqu'à présent, la proportion de nouveaux bénéficiaires du RCC qui doivent répondre à la condition de 'disponibilité adaptée' sur le marché du travail reste toutefois sensiblement en deçà des attentes.

³⁴ Concept administratif : rapport entre la population active occupée totale (selon la définition des comptes nationaux) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

³⁵ Perspectives démographiques 2017-2070. Population et ménages. Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique, février 2018.

³⁶ Selon la définition du BFP (population active y compris les chômeurs âgés).

Le chômage³⁷ baisse fortement depuis 2015. Cette baisse pouvait, dans un premier temps, être partiellement imputée aux réformes du régime des allocations d'insertion qui ont débouché sur une diminution du nombre d'allocataires, au prix d'un impact négatif important sur les taux d'activité dans les classes d'âge concernées. Ces deux dernières années (caractérisées par des baisses annuelles moyennes de 31 500 personnes en 2016 et 38 800 personnes en 2017), elle s'explique dans une large mesure par l'intensité en main-d'œuvre de la croissance du secteur marchand, ce qui va de pair avec les mesures prises pour réduire le coût du travail. Le taux de chômage a ainsi fléchi de 12,4 % en 2015 à 10,4 % en 2017.



En 2018, la croissance de l'emploi se tasserait légèrement en raison d'une légère reprise de la croissance de la productivité dans le secteur marchand et de la stabilisation de l'emploi public. Compte tenu de la croissance moins soutenue de la population active, le chômage baisserait néanmoins presque aussi rapidement cette année que l'an dernier (-35 500 personnes) et le taux de chômage tomberait à 9,7 %. Le taux de chômage harmonisé tel qu'utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est revenu à 7,2 %³⁸ en 2017 et tomberait à 6,7 % cette année.

³⁷ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs âgés).

³⁸ À cet égard, il convient de faire remarquer que les modalités de collecte des données de l'EFT ont fait l'objet d'une profonde réforme en 2017. À partir de cette année, l'enquête se base sur un panel rotatif et de nouvelles méthodes de pondération. Ces changements entraînent une rupture dans les séries à partir du premier trimestre de 2017. Ainsi, le taux de chômage harmonisé au premier trimestre de 2017 était, après arrondi, 0,5 point de pourcentage plus élevé que le niveau anticipé sur la base de l'évolution trimestrielle du taux de chômage administratif.

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail – détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A Environnement international et indicateurs financiers
Taux de croissance, sauf indications contraires

	2015	2016	2017	2018
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	4,1	2,5	4,9	4,7
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	-2,6	1,5	1,0	1,8
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	111,0	110,6	113,0	125,6
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	7,7	-0,5	-0,6	-1,3
Énergie (Brent : USD par baril)	52,5	43,8	54,3	69,0
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	-0,0	-0,3	-0,3	-0,3
Long terme (10 ans) (2) (4)	1,0	0,7	1,0	1,2

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures : hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1 PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
En milliards d'euros

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	209,89	216,57	223,10	230,99
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	98,21	99,71	102,49	105,09
Formation brute de capital fixe	95,19	99,15	102,22	107,23
a. Investissements des entreprises (1)	64,37	67,97	70,16	73,86
b. Investissements des pouvoirs publics	9,63	9,39	9,99	10,78
c. Investissements en logements	21,19	21,79	22,07	22,59
Variation de stocks	1,55	2,00	5,42	5,45
Dépenses nationales totales	404,86	417,42	433,21	448,74
Exportations de biens et services	331,49	350,56	371,14	391,04
Importations de biens et services	325,91	344,93	365,83	386,41
Produit Intérieur Brut	410,44	423,05	438,52	453,37

(1) Y compris indépendants et ISBL

BUDGET ÉCONOMIQUE

Tableau B.2 PIB et principales catégories de dépenses en volume
Taux de croissance

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,9	1,7	1,2	1,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,5	0,5	1,0	0,9
Formation brute de capital fixe	2,7	3,6	1,3	3,8
a. Investissements des entreprises (1)	3,5	4,9	1,4	4,3
b. Investissements des pouvoirs publics	1,0	-3,1	4,0	6,9
c. Investissements en logements	1,0	2,6	-0,1	1,0
Variation de stocks (2)	0,2	0,2	0,2	-0,2
Dépenses nationales totales	1,4	2,1	1,4	1,8
Exportations de biens et services	3,3	7,5	4,5	4,2
Importations de biens et services	3,3	8,4	4,1	4,3
Exportations nettes (2)	0,0	-0,6	0,3	-0,0
Produit intérieur brut	1,4	1,5	1,7	1,8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3 Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Taux de croissance

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,5	1,5	1,8	1,7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,4	1,0	1,8	1,6
Formation brute de capital fixe	0,4	0,5	1,8	1,0
a. Investissements des entreprises (1)	0,6	0,6	1,8	0,9
b. Investissements des pouvoirs publics	-0,4	0,6	2,3	1,0
c. Investissements en logements	0,3	0,3	1,3	1,4
Dépenses nationales totales	0,4	1,0	2,4	1,7
Exportations de biens et services	-3,0	-1,6	1,3	1,1
Importations de biens et services	-3,8	-2,3	1,9	1,3
Termes de l'échange	0,9	0,7	-0,5	-0,2
Produit Intérieur Brut	1,1	1,6	1,9	1,6
<i>Pour mémoire :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	-1,1	-0,2	1,9	1,4
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0,6	0,9	1,0	0,8
(a1) Coûts salariaux par unité produite	-0,2	-0,1	0,4	0,4
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,0	0,3	0,1	0,2
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,7	0,6	0,6	0,3
(b) Coût des importations	-1,8	-1,1	0,8	0,6

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4 Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2015	2016	2017	2018
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	0,2	-0,9	1,3	2,0
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	0,1	-0,9	1,5	2,1
Coût salarial par personne	0,0	-0,6	1,4	2,0
Salaire brut par heure effective	0,2	0,7	1,8	2,4
Salaire brut par personne	0,1	0,9	1,9	2,4
Indexation	0,2	0,5	1,5	1,6
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,1	0,2	0,3	0,8
Salaire brut par personne hors indexation	-0,1	0,4	0,3	0,8
Emploi (nombre d'heures)	0,7	1,6	1,8	1,5
Emploi (nombre de personnes)	0,9	1,4	1,8	1,5
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	0,9	0,8	3,1	3,6
Masse salariale hors cotisations patronales	1,0	2,3	3,7	4,0
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	35,4	33,3	32,7	32,2
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,9	23,5	22,9	22,6
Cotisations des salariés (4)	10,7	10,5	10,4	10,5
<i>Taux net implicite de cotisations (en % de la masse salariale brute) (5)</i>	28,5	26,5	26,1	25,7
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	0,6	2,0	2,1	1,7
Inflation : indice santé	1,0	2,1	1,8	1,6
Indexation rémunérations secteur public	0,0	1,0	2,0	1,3
Indexation des prestations sociales	0,0	1,2	2,0	1,3
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	1,9	1,0	1,9	2,1
Emploi (nombre d'heures)	0,2	1,6	1,7	1,4
Productivité horaire	1,7	-0,6	0,3	0,6

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 2010, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir ((a) réductions groupes cibles fédérales et régionales des cotisations patronales ; (b) financement par la sécurité sociale : Maribel social, contractuels subventionnés hôpitaux, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand, emplois supplémentaires accord social 2013 ; (c) financement par la fiscalité fédérale : travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; (d) financement par les Communautés et Régions : entreprises de travail adapté, chômeurs âgés (Région flamande), prime à l'emploi (Région wallonne)).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral.

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale, avant déduction des réductions groupes cibles fédérales et régionales.

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres.

(5) Cotisations patronales sensu lato moins les réductions groupes cibles des cotisations patronales et les autres subventions salariales.

Tableau B.5 Situation sur le marché du travail
En milliers (moyennes annuelles)

	2015	2016	2017	2018
I. Population totale (II+III)	11238,5	11295,0	11352,6	11410,5
I.bis Population d'âge actif	7283,8	7300,1	7313,8	7324,6
II. Population inactive (concept BFP)	5933,0	5963,4	5993,9	6030,1
dont : chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	96,2	88,1	76,9	67,1
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5305,5	5331,6	5358,7	5380,4
IV. Emploi intérieur	4600,3	4658,0	4723,9	4781,1
(a) Salariés	2982,3	3023,4	3076,2	3123,3
(b) Indépendants	765,0	778,2	789,2	799,4
(c) Emploi public	853,1	856,4	858,5	858,5
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,3	77,4	77,4	77,4
VI. Chômage (concept BFP)	627,8	596,3	557,4	521,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	578,7	553,5	526,2	501,2
dont : chômage avec complément d'entreprise	5,7	6,4	7,1	8,5
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	49,1	42,8	31,1	20,7
Taux de chômage (VI)/(III)	11,8	11,2	10,4	9,7
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,8	73,0	73,3	73,5
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,2	64,9	65,6	66,3
<i>Pour mémoire</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,5	7,9	7,2	6,7

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5bis Situation sur le marché du travail - détail
En milliers (moyennes annuelles)

	2015	2016	2017	2018
I. Population totale (II+III)	11238,5	11295,0	11352,6	11410,5
I.bis Population d'âge actif	7283,8	7300,1	7313,8	7324,6
II. Population inactive (concept BFP)	5933,0	5963,4	5993,9	6030,1
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	163,5	149,1	136,9	126,0
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	2,0	0,7	0,8	0,9
- Dispenses pour reprise d'études	23,9	21,3	21,8	21,8
- Interruptions complètes de carrière (2)	21,7	20,2	19,6	19,5
- Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	96,2	88,1	76,9	67,1
- Chômeurs complets en formation professionnelle	19,7	18,8	17,7	16,9
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5305,5	5331,6	5358,7	5380,4
IV. Emploi intérieur	4600,3	4658,0	4723,9	4781,1
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	387,7	373,1	356,5	328,0
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	44,7	40,2	37,8	31,3
- Activation	76,1	72,5	65,9	59,3
** Agences locales pour l'emploi	1,3	1,0	0,8	0,7
** Plan 'activa' (5)	53,9	53,5	47,4	41,0
** Réintégration de chômeurs âgés	15,3	14,7	14,6	14,3
** Programme de transition professionnelle	4,2	3,2	3,2	3,3
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	266,4	260,0	252,4	237,2
- Prépensions à temps partiel	0,2	0,1	0,1	0,1
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,2	0,2	0,2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	77,3	77,4	77,4	77,4
VI. Chômage (concept BFP)	627,8	596,3	557,4	521,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	578,7	553,5	526,2	501,2
<i>dont : chômage avec complément d'entreprise</i>	5,7	6,4	7,1	8,5
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	49,1	42,8	31,1	20,7
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,3	27,3	26,0	25,0
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	27,6	25,7	20,8	19,9
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-42,1	-22,4	-21,6	-20,4
p.m. Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein (total)	101,9	94,5	84,1	75,5

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Y compris le crédit-temps et le crédit-temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y compris SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Y compris la suspension de crise employés

(8) Y compris les dispensés ALE

Tableau B.6 Compte des particuliers (1)
En milliards d'euros

	2015	2016	2017	2018
I. Opérations courantes				
a. Ressources	356,84	361,19	371,86	383,02
1. Excédent net d'exploitation	6,92	6,96	7,12	7,41
2. Revenu mixte	24,07	24,21	24,87	25,65
3. Rémunération des salariés	212,48	215,23	221,76	228,71
Salaires et traitements bruts	154,33	158,15	163,39	168,86
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	44,23	43,21	43,99	45,22
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	13,92	13,86	14,38	14,63
4. Revenus nets de la propriété	27,06	26,26	27,58	28,37
Intérêts reçus	3,13	2,43	1,41	1,73
Intérêts payés (-)	2,36	1,95	0,96	1,24
Revenu distribué des sociétés	15,44	15,37	15,82	16,39
Autres	10,85	10,41	11,30	11,49
5. Prestations sociales	81,85	83,77	86,06	88,38
6. Autres transferts courants nets	1,71	1,96	1,65	1,63
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,76	2,80	2,83	2,88
b. Emplois	347,26	352,87	363,57	373,70
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	53,57	53,12	55,33	55,22
2. Cotisations sociales, dont :	83,80	83,18	85,15	87,49
Cotisations sociales effectives	69,88	69,32	70,77	72,86
Cotisations sociales imputées	13,92	13,86	14,38	14,63
3. Consommation finale nationale	209,89	216,57	223,10	230,99
c. Épargne nette	9,58	8,31	8,30	9,32
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,65	0,59	0,59	0,69
b. Emplois	8,23	8,26	8,05	8,71
1. Formation brute de capital fixe	23,82	24,48	24,79	25,38
2. Consommation de capital fixe (-)	18,67	18,94	19,57	20,16
3. Impôts en capital	3,64	3,35	3,57	4,22
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,10	-0,01	-0,01	-0,01
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,50	-0,67	-0,78	-0,78
6. Autres transferts en capital à payer	0,04	0,05	0,06	0,06
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	2,00	0,64	0,83	1,30
en % du PIB	0,49	0,15	0,19	0,29

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7 Revenu disponible réel des particuliers (1)
Taux de croissance

	2015	2016	2017	2018
Revenu primaire brut	0,1	-0,7	1,4	1,4
<i>a. Salaires, dont :</i>	0,4	-0,2	1,2	1,4
Entreprises	0,4	-0,7	1,3	1,8
État	0,0	1,3	1,1	0,3
Travailleurs frontaliers	4,0	0,8	-0,3	0,4
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	0,9	-0,6	1,1	1,5
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0,4	-0,1	1,3	1,6
Revenu mixte	2,1	-1,0	0,9	1,4
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	-3,0	-4,4	3,2	1,1
Intérêts reçus	-17,8	-23,3	-42,9	20,1
Intérêts payés (-)	1,5	-18,5	-52,0	27,4
Revenus distribués des sociétés	3,0	-1,9	1,1	1,8
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	1,3	1,1	0,5	0,9
Prestations sociales	1,7	0,8	0,9	1,0
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,3	-2,2	0,6	1,0
Cotisations sociales effectives	2,3	-2,2	0,3	1,2
Cotisations sociales imputées	-3,4	-2,1	2,1	0,1
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	-0,6	-2,3	2,3	-1,9
Revenu disponible brut des particuliers	0,3	0,9	1,1	2,1

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8 Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2015	2016	2017	2018
I. Opérations courantes				
a. Ressources	42,32	50,86	51,33	52,08
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	53,75	58,95	63,69	65,69
2. <i>Cotisations sociales</i>	14,13	13,93	14,36	14,65
Cotisations effectives à charge des employeurs	7,91	8,01	8,23	8,49
Cotisations à charge des salariés	2,28	2,37	2,45	2,55
Cotisations sociales imputées	3,94	3,56	3,68	3,61
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-24,47	-20,19	-25,12	-26,68
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	-1,08	-1,83	-1,60	-1,59
b. Emplois	28,04	28,88	32,66	32,88
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	13,88	14,95	18,30	18,22
2. <i>Prestations sociales</i>	11,36	11,13	11,53	11,78
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	7,42	7,57	7,85	8,16
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,94	3,56	3,68	3,61
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	2,80	2,80	2,83	2,88
c. Épargne nette	14,28	21,98	18,67	19,20
II. Opérations en capital				
a. Ressources	4,57	3,73	3,62	3,40
b. Emplois	12,39	14,94	18,99	20,52
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	61,74	65,28	67,44	71,07
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	51,62	52,86	54,22	56,35
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	0,30	-0,19	-0,06	-0,01
4. <i>Variation des stocks</i>	1,76	2,04	5,43	5,53
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	-0,00	-0,00	-0,00
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	0,20	0,67	0,41	0,27
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	6,46	10,77	3,30	2,09
en % du PIB	1,57	2,55	0,75	0,46

Tableau B.9 Opérations avec le reste du monde
En milliards d'euros

	2015	2016	2017	2018
I. Opérations courantes				
a. Emplois	345,25	362,27	384,59	406,10
1. Importations de biens et services	325,91	344,93	365,83	386,41
2. Rémunération des salariés	2,88	3,00	3,07	3,16
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,61	1,85	1,89	1,99
4. Revenus nets de la propriété (-)	-6,20	-2,28	-4,52	-4,50
5. Autres transferts courants nets	5,08	6,49	5,50	6,17
6. Cotisations sociales	2,48	2,58	2,62	2,69
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	1,08	1,13	1,16	1,19
b. Ressources	343,46	362,68	383,57	403,77
1. Exportations de biens et services	331,49	350,56	371,14	391,04
2. Rémunération des salariés	8,83	9,08	9,24	9,46
3. Subventions	0,93	0,75	0,75	0,75
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,54	0,55	0,66	0,69
5. Cotisations sociales	0,90	0,91	0,93	0,95
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,78	0,83	0,86	0,88
c. Solde des opérations courantes	-1,79	0,41	-1,01	-2,33
II. Opérations en capital	0,11	0,47	0,78	0,75
1. Transferts nets en capital	0,03	-0,35	-0,04	-0,07
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0,09	-0,82	-0,82	-0,82
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	-1,68	0,88	-0,23	-1,58
en % du PIB	-0,41	0,21	-0,05	-0,35